CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE ROLLER – SKATING

C.E.R.S. (affiliée À LA F.I.R.S.)

COMITÉ EUROPÉEN DE PATINAGE ARTISTIQUE (CEPA)

Règlement 2012
Rules 2012

CERS – CEPA Web Site: www.cers.pt

Raniero Corbelletti Photographie contact: www.ranierocorbelletti.com

Règlement 2012

CERS – CEPA Web Site: www.cers.pt

Sommaire

1 - Règlement technique pour les championnats Individuel, Inline, Couples Artistiques, Couples Danse, Solo Danse, Précision et Show

- Catégories Individuels – Seniors/Juniors/Jeunesse/Cadets/Espoir/Minis
- Catégories patinage In-Ligne – Seniors et Promotion Inline
    - Règles générales pour les compétitions Individuelles et Inline
    - Règlement concernant la répartition des patineurs en groupes
- Couples Artistiques - Seniors/Juniors/Jeunesse/Cadets/Espoir/Minis et catégories Promotion
    - Règles générales pour la Couples Artistiques
    - Règlement concernant la répartition des Couples Artistiques en groupes
- Couples Danse - Seniors/Juniors/Cadets/Espoir/Minis
- Solo Danse - Seniors/Juniors/Cadets/Espoir/Minis
    - Règles générales pour les Couples Danse et la Solo Danse
    - Règlement concernant la répartition des Couples et Solo Danse en groupes
- Règles générales pour les Compétitions Individuelles, Inline, Couples Artistiques, Couples Danse et Solo Danse
- Equipes de Précision
- Groupes de Show

2. Règlement général pour le Championnats d'Europe et la Coupe d'Europe.

3 - Règlement financier

4 - Bulletins de participation pour les championnats d'Europe

4a-Bulletins de participation pour les Championnats d'Europe de Précision et de Show

5 - Cérémonies

6 - Règles pour les juges

7 - Règles pour les compétitions internationales

Annexes

N°1 Séries de pas

N°2 Danses imposées du CEPA – à partir de l'année 2012 jusqu'à l'année 2013

N°3 Déductions CEPA – CIPA

!! En cas de doute la version anglaise est valable !!

1. Règlement technique pour les Championnats Individuels, InLine, Couples Artistiques, Couples Danse, Solo Danse, Précision et Show

- Catégories Individuelles :

SENIORS

Figures Imposées:	Gr.1	20	37	38	41	
	Gr.2	21	36	39	40	Toutes les figures a/b
	Gr.3	22	37	38	41	
	Gr.4	23	36	39	40	

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes selon règlement CIPA :

Les éléments à exécuter dans le programme court sont les suivantes:

1. *Axel* – simple, double ou triple.
2. *Saut piqué* – peut être un simple, double ou triple.
3. *Combinaison de sauts* – Minimum de trois (3) sauts, maximum de cinq (5) sauts, à introduire: un saut de deux (2) rotations ou plus.
4. *Une pirouette individuelle de la classe "A"* – Faites une sélection de la liste suivante (entrée et sortie au choix):
   - Arabesque renversée (n'importe quelle carre)
   - Arabesque sur le talon (en avant ou en arrière)
   - Arabesque cheville-cassée (en avant ou en arrière)
   - Arabesque «lay-over» (n'importe quelle carre)
   - Arabesque sautée
   - Assise sautée
5. *Pirouette Combinée* – Deux (2) ou trois (3) positions avec ou sans changement du pied **(LA PIROUETTE ASSISE, n'importe quelle carre, DOIT ETRE INCLUS)**. Au moins trois (3) rotations dans chaque position. L'entrée et la sortie de la pirouette sont au choix du patineur.
6. *Séquence de pas* - voir annexe 1.

Les éléments doivent être exécutés selon l'ordre suivante :

1. Elément sauté (combinaison de sauts ou Axel)
2. Elément sauté (combinaison de sauts ou Axel)
3. Pirouette (pirouette individuelle ou combinaison de pirouettes)
4. Saut piquée
5. Pas de liaison
6. Pirouette (pirouette individuelle ou combinaison de pirouettes)

Explication :
Nr° 1 et Nr° 2 de la liste mentionnée ci-dessus : les patineurs peuvent choisir de faire la combinaison des sauts en premier ou en deuxième lieu, et l'Axel en premier ou en deuxième lieu.
Nr° 3 et Nr° 6 de la liste mentionnée ci-dessus : les patineurs peuvent choisir de faire la pirouette en troisième lieu ou à la fin du programme et la combinaison des pirouettes en troisième lieu ou à la fin du programme.

Général:

- Tous les éléments mentionnés ci-dessus doivent être exécutés.

- Les éléments individuels mentionnés ci-dessus peuvent aussi être exécutés dans les combinaisons de sauts ou de pirouettes.
- Les éléments autres que ceux mentionnés dans la liste ne sont pas permis.
- Tout autre élément essayé sera pénalisé de 0,5 point dans la note “B” et aucun bonus ne sera accordé dans la note “A”.

S’il est clair que l’intention d’exécuter un élément existe, il sera considéré comme un élément.

- Les six éléments ne peuvent pas être répétés.
- Un élément non-essayé sera pénalisé de 0,5 dans la note “A”.
- Chaque pirouette de la Classe “A” avec plus d’UNE position sera pénalisée de 0,5 dans la note “A”.
- Chaque combinaison de pirouettes avec plus de trois positions sera pénalisée de 0,5 dans la note “A”.
- Chaque combinaison de sauts avec plus de cinq (5) sauts sera pénalisée 0,5 dans la note “A”
- Ne pas exécuter les éléments dans l'ordre sur indiqué il sera pénalisé de 0,5 points dans la note “B”.

Chutes:

Une chute est pénalisée quand plus que 50% du poids de corps est soutenu par toute partie du corps autre que les patins. Cette chute sera pénalisée de 0,2 à chaque chute. Ce montant sera retranché de la note ”B”.

Guide Européen pour juger les éléments imposés du Programme Court en Patinage Libre

Les points ne devraient pas simplement être le résultat d'une somme de chiffres, ils devraient plutôt refléter toute l'exécution comprenant aussi bien le bon que le mauvais aspect.
Toutes les tentatives recevront une évaluation moindre de 0,2 points.

Elément imposé	**Cotisation**	**Cotisation totale**
Axel simple, double, triple	de 0,6 à 1,8	
Saut piqué	de 0,6 à 1,6	
Combinaison de sauts	de 0,6 à 1,8	de 3,6 à 10,0
Pirouette de la classe A (ou B, ou C)	de 0,6 à 1,6	
Combinaison de pirouette	de 0,6 à 1,6	
Pas de liaison	de 0,6 à 1,6	

Axel	
Simple	de 0,6 à 1,0
Double	de 0,9 à 1,5
Triple	de 1,4 à 1,8
Saut piqué	
Simple Toeloop	0,6
Flip/Lutz	de 0,6 à 0,8
Double Toeloop	de 0,8 à 0,9
Flip/Lutz	de 0,9 à 1,1
Triple Toeloop	de 1,1 à 1,3
Flip/Lutz	de 1,3 à 1,6

Combinaison de sauts	de 0,6 à 0,9
Y inclus un double (excepté l'Axel)	de 0,9 à 1,3
Y inclus plus qu'un double	de 1,3 à 1,5
Y inclus un double Axel ou un Triple	de 1,5 à 1,8
Y inclus deux Triples ou un double Axel et un Triple	
Pirouette A (ou B, C)	
Pirouette Assise ou Arabesque	de 0,6 à 1,1
Pirouette Lay Over/Arabesque cheville cassée	de 1,1 à 1,3
Pirouette Arabesque sur talon/Arabesque renversée	de 1,3 à 1,6
Combinaison de Pirouettes	
PirouetteAssise+combinaisonpirouettes debout	de 0,6 à 0,7
PirouetteAssise+combinaison pir. Arab./assise	de 0,7 à 1,2
Pirouette Assiste+combinaison Pirouettes «A»	de 1,2 à 1,6
Pas de liaison	
Faible	de 0,6 à 0,9
Convenable	de 1,0 à 1,4
Très bien	de 1,5 à 1,6

Programme Long : 4 minutes selon règlement CIPA

Dans le programme de patinage libre les patineurs DOIVENT INTRODUIRE dans leur programme au moins deux (2) DIFFERENTES séquences de pas de liaison ou bien en diagonale, en cercle ou en serpentine.
Chaque séquence de pas de liaison manquant dans le programme, sera pénalisée de 0,5 dans la note « A ».

Limitations pour les sauts et les pirouettes dans le programme long

- Un saut du même genre (type et rotation), en exception des sauts d'une rotation ou moins, ne peuvent être exécuté pas plus que trois (3) fois dans le programme.
  - Si le patineur exécute le même saut (type et rotation) plus que trois (3) fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Toutes les combinaisons de sauts DOIVENT être différentes.
  - Si le patineur exécute la même combinaison de sauts plus qu'une fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Il FAUT au moins deux (2) pirouettes, dont une DOIT être une pirouette combinée.
  - Si le patineur n'exécute pas de pirouette combinée, une déduction de 0.5 sera appliquée de la cotisation "A".
  - Si le patineur exécute moins de deux (2) pirouettes une déduction de 0.5 sera appliquée dans la cotisation "A".

Les chutes (programme long) :

Une chute est pénalisée quand plus que 50% du poids de corps est soutenu par toute partie du corps autre que les patins. Cette chute sera pénalisée de 0,2 à chaque chute. Ce montant sera retranché de la note "B".

JUNIORS - 19 ans (1993 inclus.)

Figures Imposées :	Gr.1	20	37	31	40	
	Gr.2	21	36	38	40	Toutes les figures a/b
	Gr.3	22	37	31	40	
	Gr.4	23	36	38	40	

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior, avec l'exception de la « Pirouette individuelle » qui peut être des groupes A ou B.

Classe A	**Classe B**
Arabesque renversée	Arabesque dehors arrière
Arabesque sur le talon	Arabesque dedans arrière
Arabesque cheville-cassée	Pirouette assise dehors arrière
Arabesque «lay-over»	Pirouette assise dedans avant
Arabesque sautée	
Assise sautée	

Programme Long : 4 minutes. Selon règlement CIPA. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior.

JEUNESSE - 17 ans (1995 inclus.)

Figures Imposées:	Gr.1	20 a/b	33 a/b	16	36 a/b
	Gr.2	21 a/b	32 a/b	17	29 a/b
	Gr.3	22 a/b	33 a/b	17	36 a/b
	Gr.4	23 a/b	32 a/b	30 a/b	29 a/b

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior, avec l'exception de la « Pirouette individuelle» qui peut être des groupes A, B ou C.

Classe A	**Classe B**	**Classe C**
Arabesque renversée	Arabesque dehors arrière	Arabesque dehors avant
Arabesque sur le talon	Arabesque dedans arrière	Pirouette assise dedans arrière
Arabesque cheville-cassée	Pirouette assise dehors arrière	Pirouette assise dehors avant
Arabesque «lay-over»	Pirouette assise dedans avant	Pirouette debout pieds-croisés
Arabesque sautée		
Assise sautée		

Programme Long : 4 minutes selon règlement CIPA. Selon règlement CIPA. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior.

Dans le programme court et long en solo et couples artistiques, la pirouette cheville cassée n'est pas autorisée.

CADETS - 15 ans (1997 inclus.)

Figures Imposées:	Gr.1	13	19 a/b	15	20 a/b
	Gr.2	18 a/b	21 a/b	30 a/b	28 a/b
	Gr.3	19 a/b	22 a/b	16	28 a/b
	Gr.4	13	18 a/b	30 a/b	23 a/b

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior, avec l'exception de la « Pirouette individuelle» qui peut être des groupes A, B ou C.

Classe A	**Classe B**	**Classe C**
Arabesque renversée	Arabesque dehors arrière	Arabesque dehors avant
Arabesque sur le talon	Arabesque dedans arrière	Pirouette assise dedans arrière
Arabesque cheville-cassée	Pirouette assise dehors arrière	Pirouette assise dehors avant
Arabesque «lay-over»	Pirouette assise dedans avant	Pirouette debout pieds-croisés
Arabesque sautée		
Assise sautée		

Programme Long : 3 minutes. Selon règlement CIPA. On doit suivre les mêmes règles de la catégorie Senior, avec l'exception du nombre des « Séquences de pas » :
Dans le programme de patinage libre en catégorie Cadets les patineurs DOIVENT INTRODUIRE au moins une (1) séquence de pas de liaison ou bien en diagonale, en cercle ou en serpentine. Chaque séquence de pas de liaison manquant dans le programme sera pénalisée de 0,5 dans la note « A ».

Dans le programme court et long en solo et couples artistiques, la pirouette cheville cassée n'est pas autorisée!

ESPOIRS - 13 ans (1999 inclus.)

Uniquement en patinage libre, programme long 3 minutes +/- 10 seconds
Sont seulement autorisés:
Sauts

Max. les sauts de 2 rotations (pas de double axel ni de triples !)

Pirouettes autorisées:

Pirouettes debout
Pirouettes assises
Toutes les Pirouettes Arabesques (sauf la Cheville-cassée)
La combinaison de pirouettes est au choix parmi celles mentionnées ci-dessus.

Les pas de liaison: au minimum une séquence (en cercle ou en ligne/diagonale ou en serpentine) au choix du patineur, y inclus le pas de boucle /Rittberger (double trois avec la jambe libre enroulée)

Une séquence d'arabesques à 2 positions au minimum, en utilisant complètement le long axe de la piste et au moins la moitié de l'axe court. Le dessin doit être en serpentine et contient au moins deux (2) larges courbes.

- Un saut du même genre (type et rotation), en exception des sauts d'une rotation ou moins, ne peuvent être exécuté pas plus que trois (3) fois dans le programme.
    - Si le patineur exécute le même saut (type et rotation) plus que trois (3) fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Toutes les combinaisons de sauts DOIVENT être différentes.
    - Si le patineur exécute la même combinaison de sauts plus qu'une fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Il FAUT au moins deux (2) pirouettes, dont une DOIT être une pirouette combinée. Une pirouette doit être une pirouette individuelle debout OU une combinaison de pirouette en position debout (cette pirouette ne peut pas être exécutée en d'autres positions que la debout).
    - Si le patineur n'exécute pas de pirouette combinée, une déduction de 0.5 sera appliquée de la cotisation "A".
    - Si le patineur exécute moins de deux (2) pirouettes une déduction de 0.5 sera appliquée dans la cotisation "A".

Notez: les éléments ajoutés en extra ne seront pas marqués par les juges; le patineur recevra une déduction de 0.5 points dans la cotisation B, donné par l'arbitre et ceci pour chaque élément ajouté. Chaque élément non essayé recevra une déduction de 0,5 dans la cotisation A, donné par l'arbitre.

MINIS - 11 ans (2001 inclus.)

Uniquement patinage libre: programme long 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes
Sont seulement autorisés:
Sauts:

les sauts d'une rotation + axel, double toe loop et double salchow.
Maximum deux (2) combinaisons d'au moins 2 et au maximum 5 sauts de la liste mentionnée ci-dessus.

Pirouettes autorisées:

Pirouettes debout
Pirouettes assises
Arabesques (non permise : cheville cassée, talon et renversée)
Combinaison de pirouettes: seulement une (1) combinaison de pirouettes parmi celles mentionnées ci-dessus est autorisée.

Les pas de liaison : min. une séquence (cercle ou ligne/diagonale ou en serpentine) au choix du patineur, y inclus le pas de boucle /Rittberger (double trois avec la jambe libre enroulée).

Une séquence d'arabesques à 2 positions au minimum, en utilisant complètement le long axe de la piste et au moins la moitié de l'axe court. Le dessin doit être en serpentine et contient au moins deux (2) larges courbes.

- Un saut du même genre (type et rotation), en exception des sauts d'une rotation ou moins, ne peuvent être exécuté pas plus que trois (3) fois dans le programme.
    - Si le patineur exécute le même saut (type et rotation) plus que trois (3) fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Toutes les combinaisons de sauts DOIVENT être différentes.
    - Si le patineur exécute la même combinaison de sauts plus qu'une fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".

- Il FAUT au moins deux (2) pirouettes, dont une DOIT être une pirouette combinée. Une pirouette doit être une pirouette individuelle debout OU une combinaison de pirouette en position debout (cette pirouette ne peut pas être exécutée en d'autres positions que la debout).
    - Si le patineur n'exécute pas de pirouette combinée, une déduction de 0.5 sera appliquée de la cotisation "A".
    - Si le patineur exécute moins de deux (2) pirouettes une déduction de 0.5 sera appliquée dans la cotisation "A".

Notez: les éléments ajoutés en extra ne seront pas marqués par les juges; le patineur recevra une déduction de 0.5 points dans la cotisation B, donné par l'arbitre et ceci pour chaque élément ajouté. Chaque élément non essayé recevra une déduction de 0,5 dans la cotisation A, donné par l'arbitre.

- Catégories patinage Inline :

Les compétitions sont faites uniquement en Patinage Libre; les participants peuvent participer à ces compétitions dès l'âge de douze (12) ans ou plus au 1ier janvier de l'année.

Détails techniques pour la catégorie Senior Inline:

Les patins utilisés en cette compétition doivent être des in-line -indoor à trois ou quatre roues avec seulement un frein à l'avant du patin.
Programme court: 2 min et 15' +/-5 secondes – éléments obligatoires
Programme long: 3 min et 30' +/- 10 secondes
Les éléments obligatoires pour le programme court :

1. Uniquement l'Axel simple
2. Saut piqué – simple ou double
3. Combinaison de sauts, au minimum trois (3) sauts, au maximum cinq (5) sauts, dont au moins un saut de deux (2) rotations (pas plus de deux (2) rotations).
4. Pirouette individuelle– sélectionnées des suivantes (entrée et sortie au choix):
   Arabesque (n'importe quelle carre)
   Arabesque Layover (n'importe quelle carre)
   Pirouette assise (n'importe quelle carre)
5. Combinaison de pirouettes – deux (2) ou trois (3) positions avec ou sans changement de pied. **Une pirouette assise doit être inclus dans la combinaison de pirouettes.** Au moins trois (3) rotations dans chaque position. Entrée et sortie au choix.
6. Une séquence de pas de liaison en diagonale – voir annexe 1.

Les triples sauts ne peuvent pas être inclus dans aucun élément. Seuls les éléments mentionnés peuvent être introduits dans le programme court; ceci signifie: pas d'autres éléments.
Les éléments doivent être exécutés selon l'ordre suivante :

7. Elément sauté (combinaison de sauts ou Axel)
8. Elément sauté (combinaison de sauts ou Axel)
9. Pirouette (pirouette individuelle ou combinaison de pirouettes)
10. Saut piquée
11. Pas de liaison
12. Pirouette (pirouette individuelle ou combinaison de pirouettes)

Explication :
Nr° 1 et Nr° 2 de la liste mentionnée ci-dessus : les patineurs peuvent choisir de faire la combinaison des sauts en premier ou en deuxième lieu, et l'Axel en premier ou en deuxième lieu.
Nr° 3 et Nr° 6 de la liste mentionnée ci-dessus : les patineurs peuvent choisir de faire la pirouette en troisième lieu ou à la fin du programme et la combinaison des pirouettes en troisième lieu ou à la fin du programme.

- Toutes les autres dispositions du Programme Court de la Catégorie Individuelle Senior sont applicables.
- Pour restrictions sur les éléments dans le Long Programme suivre :

Limitations pour les sauts et les pirouettes dans le programme long

- Un saut du même genre (type et rotation), en exception des sauts d'une rotation ou moins, ne peuvent être exécuté pas plus que trois (3) fois dans le programme.
  - Si le patineur exécute le même saut (type et rotation) plus que trois (3) fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".
- Toutes les combinaisons de sauts DOIVENT être différentes.
  - Si le patineur exécute la même combinaison de sauts plus qu'une fois, une déduction de 0.3 sera appliquée dans la cotisation "A".

- Il FAUT au moins deux (2) pirouettes, dont une DOIT être une pirouette combinée.
    - Si le patineur n'exécute pas de pirouette combinée, une déduction de 0.5 sera appliquée de la cotisation "A".
    - Si le patineur exécute moins de deux (2) pirouettes une déduction de 0.5 sera appliquée dans la cotisation "A".

- Dans le programme de patinage libre en catégorie Jeunesse, Juniors et Seniors les patineurs DOIVENT INTRODUIRE dans leur programme au moins deux (2) DIFFERENTES séquences de pas de liaison ou bien en diagonale, en cercle ou en serpentine.
Chaque séquence de pas de liaison manquant dans le programme sera pénalisée de 0,5 dans la note « A ».

- Toutes les autres dispositions du CIPA-CEPA concernant le Patinage Libre sont applicables.

Patinage En Ligne de Promotion. La compétition sera organisée pour des patineurs jusqu'à 14 ans (1998 inc.), Hommes & Dames ensemble. Seulement un programme long avec une durée de 2.30 min-3.00 max (+/- 10 sec).
Programme Long avec les mêmes règles de la catégorie Senior InLine.

Règles générales pour les compétitions d'Individuels et le patinage Inline

Echauffement

1. Figures imposées : - 15 minutes avant la compétition, 2 minutes par groupe de 4/5 :
4 patineurs peuvent commencer l'échauffement sur les cercles et 5 patineurs sur les boucles.
- Quand la compétition commence, le premier participant plus 4 patineurs peuvent s'échauffer sur les cercles, le premier participant plus 5 patineurs peuvent s'échauffer pour les boucles.
- 10 minutes entre la 2° et la 3° figure.
- Si le nombre des participants est moins de 8, un entraînement supplémentaire de 5 minutes sera donné entre la 3ième et la 4ième Figure.

2. Programme Court et Long: 2 minutes plus la durée du programme.

- Série de **Pas pour les programmes courts en Solo et en Couples Artistiques**: Les sauts reconnus avec une préparation-exécution-réception visible ne sont pas autorisés dans la séquence des pas. S.V.P. faites attention aux sauts supplémentaires reconnus dans le programme court.

- Les tolérances d'excès sont plus ou moins **5 secondes** pour le programme court et plus ou moins **10 secondes** pour le programme long.

- **ATTENTION**: La pirouette cheville-cassée (broken ankle) est interdite dans les catégories minis, espoirs, cadets, et jeunesses.

- Dans le programme long individuel ou en couples artistiques, un élément pas inclus/essayé sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».

- Après les séminaires pour juges organisés à Misano en avril 2005 et avril 2011 les décisions suivant ont été pris concernant l'exécution du double Toeloop :

1. Une BONNE exécution de l'élément :
Un Toeloop exécuté avec un tour du bouchon pas plus qu'un quart de rotation ou moins, pendant que le pied portant est sur la piste et la position du corps est tourné avec un maximum d'un quart de tour sans ouvrir le bras/l'épaule gauche.
Cette exécution recevra la valeur complète et sera considéré comme une bonne exécution.

2. Une exécution MOYENNE de l'élément :
Un Toeloop exécuté avec un tour du bouchon de plus qu'un quart de rotation ou moins, pendant que le pied portant est sur la piste et la position du corps est tourné avec un maximum d'un quart de tour sans ouvrir le bras/l'épaule gauche.
Cette exécution recevra la moitié de la valeur comparé à l'exécution du Nr° 1.

3. Une MAUVAISE exécution de l'élément :
Un Toeloop exécuté avec un tour du bouchon plus qu'un quart de rotation pendant que le pied portant est sur la piste et la position du corps est tourné plus qu'un quart de tour en ouvrant le bras/l'épaule gauche.
Cette exécution sera considérée comme une tentative mauvaise et recevra le quart de la valeur de l'exécution du Nr° 1.

Important :
A partir de 2012, l'élément « SAUT PIQUE » du programme court, exécuté comme il est expliqué dans l'exécution Nr°3 ci-dessus, ne recevra PAS DE VALEUR et sera pénalisé comme un élément supplémentaire (-0.5 dans la note B). CECI NE SE RAPPORTE PAS A LA COMBAISON DE SAUTS.

Important :
A partir de 2012 toutes les pirouettes, dont le changement de position est exécuté avec un accrochement supplémentaire du pied portant (« pumping »), seront considérées comme des pirouettes de qualité inférieure. Dans le programma court la valeur d'une pirouette dont le changement de position est exécuté de cette façon sera pénalisé de -0.5 dans la note A.

Règlement concernant la répartition des patineurs en groupes

- Pour le Programme Court et Long :

Entraînement officiel & entraînement pour la compétition

Participants	Tirage au sort	Programme / Gr. pour l'échauffement C / J/ J/ S		Programme Gr. pour l'échauff. Minis et Espoir
1-3	Reverse order	1 group	1-3	1 Gr. 1-3
4	2+2	1 Gr.	4	1 Gr. 4
5	3+2	1 Gr.	5	1 Gr. 5
6	3+3	1 Gr.	6	1 Gr. 6
7	4+3	2 Gr.	4+3	1 Gr. 7
8	4+4	2 Gr.	4+4	1 Gr. 8
9	5+4	2 Gr.	5+4	2 Gr. 5+4
10	5+5	2 Gr.	5+5	2 Gr. 5+5
11	6+5	2 Gr.	6+5	2 Gr. 6+5
12	6+6	2 Gr.	6+6	2 Gr. 6+6
13	5+4+4	3 Gr.	5+4+4	2 Gr. 7+6
14	5+5+4	3 Gr.	5+5+4	2 Gr. 7+7
15	5+5+5	3 Gr.	5+5+5	2 Gr. 8+7
16	6+5+5	3 Gr.	6+5+5	3 Gr. 8+8
17	6+6+5	3 Gr.	6+6+5	3 Gr. 6+6+5
18	6+6+6	3 Gr.	6+6+6	3 Gr. 6+6+6
19	5+5+5+4	4 Gr.	5+5+5+4	3 Gr. 7+6+6
20	5+5+5+5	4 Gr.	5+5+5+5	3 Gr. 7+7+6
21	6+5+5+5	4 Gr.	6+5+5+5	3 Gr. 7+7+7
22	6+6+5+5	4 Gr.	6+6+5+5	3 Gr. 8+7+7
23	6+6+6+5	4 Gr.	6+6+6+5	3 Gr. 8+8+7
24	6+6+6+6	4 Gr.	6+6+6+6	3 Gr. 8+8+8
25	5+5+5+5+5	5 Gr.	5+5+5+5+5	4 Gr. 7+6+6+6
26	6+5+5+5+5	5 Gr.	6+5+5+5+5	4 Gr. 7+7+6+6
27	6+6+5+5+5	5 Gr.	6+6+5+5+5	4 Gr. 7+7+7+6
28	6+6+6+5+5	5 Gr.	6+6+6+5+5	4 Gr. 7+7+7+7
29	6+6+6+6+5	5 Gr.	6+6+6+6+5	4 Gr. 8+7+7+7
30	6+6+6+6+6	5 Gr.	6+6+6+6+6	4 Gr. 8+8+7+7
Etc. Etc.				

- Couple Artistique :

b) Couples Artistiques

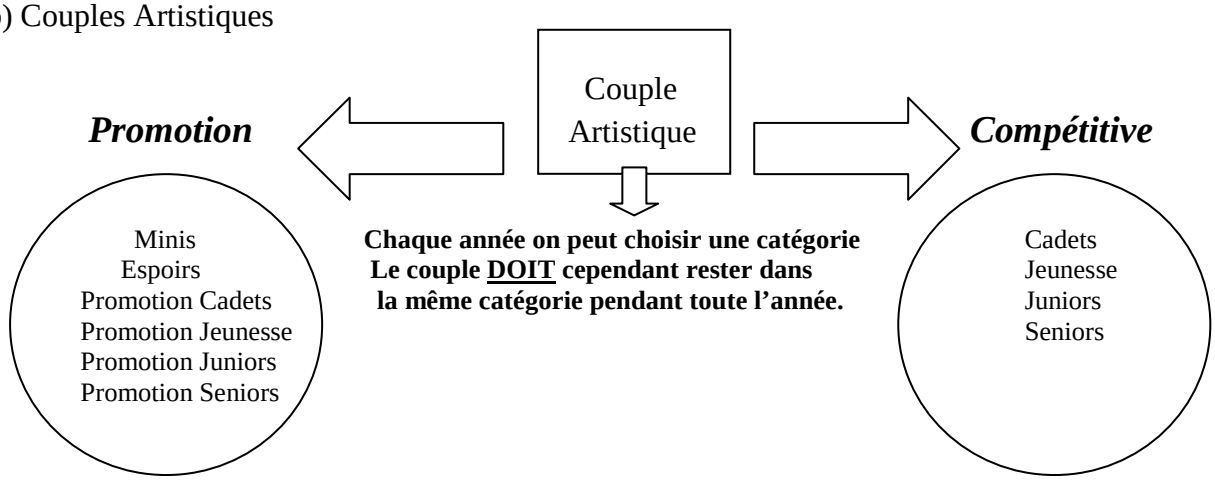

SENIORS

Programme Court: 2 minutes et 45 secondes. Selon règlement CIPA :

1. *Spirale de la mort* – n'importe quelle carre – au moins une rotation.
2. *Pirouette de Couple* – n'importe quelle combinaison, chaque changement de position devant être tenu pendant au moins deux (2) rotations. Le changement de position n'est pas compté comme une rotation.
3. *Porté d'une position* – Maximum quatre (4) rotations du partenaire. Les mouvements du type "Adagio" à la fin du porté ne sont pas permis.
4. *Combinaison de portés* - Maximum trois (3) positions. Pas plus de huit (8) rotations du porteur à partir du départ jusqu'à l'atterrissage. Tous les départs de la dame doivent être reconnus. Les mouvements du type Adagio à la fin du porté ne sont pas permis.
5. *Un saut en parallèle* – Pas de combinaison. Doit être un saut reconnu.
6. *Une pirouette en parallèle* – Pas de combinaison. Doit être une pirouette reconnue. Minimum trois (3) rotations.
7. *Une séquence de Pas* – voir annexe 1.
8. *Un saut lancé ou Twist Lift* – Dans le twist lift la partenaire peut effectuer juste après le départ une extension ou un écartement total, ce dernier sera beaucoup mieux noté. A la réception les deux partenaires peuvent rouler en arrière ou peuvent se retrouver en position face-à-face. Le dernier recevra plus de mérite.

Général:

- Les éléments peuvent être exécutés dans n'importe quel ordre de passage.
- Tout autre élément est interdit.
- Les huit (8) éléments ne peuvent pas être répétés. Chaque élément supplémentaire sera pénalisé de 0,5 dans la note «B» sans donner de bonus à la note «A».
- Un élément non-essayé sera pénalisé de 0,5 dans la note «A.»
- Tous les portés à une position avec plus de quatre (4) rotations seront pénalisés de 0,5 sur la note «A».
-Toutes les combinaisons de portés avec plus de huit (8) rotations seront pénalisées de 0,5 sur la note «A».

Chutes:

Une chute est pénalisée quand plus de 50% du poids de corps est soutenu par toute partie du corps autre que les patins. Cette chute sera pénalisée de 0,2 à chaque chute. La chute des deux partenaires au même moment sera pénalisée de 0,3. Ce montant sera retranché de la note ”B”.

Dans le programme court des couples artistiques, les mouvements chorégraphiques dans lesquels le partenaire est soulevé du sol, sont considérés comme des portés et ne sont pas admis. IL N’Y A PAS DE RESTRICTION D’ELEMENTS DANS LE PROGRAMME LONG.

Guide européen pour juger les éléments imposés du Progr.Court en Couples Art. SENIORS.

Les points ne devraient pas simplement être le résultat d'une somme de chiffres, ils devraient plutôt refléter toute l'exécution comprenant aussi bien le bon que le mauvais aspect.
Toutes les tentatives recevront une évaluation moindre de 0,2 points.

Elément imposé	**Cotisation**	**Cotisation totale**
Saut en parallèle	de 0,5 à 1,2	
Pirouette en parallèle	de 0,5 à 1,2	
Saut lancé	de 0,5 à 1,4	
Pirouette de couple	de 0,5 à 1,3	De 4,0 à 10,0
Porté d’une position	de 0,5 à 1,2	
Combinaison de portés	de 0,5 à 1,3	
Spirale de la mort	de 0,5 à 1,2	
Pas de liaison	de 0,5 à 1,2	

Saut en parallèle	
Axel-double Toeloop /Salchow	de 0,5 à 0,7
Double Flip/Lutz /Rittberger	de 0,7 à 1,0
Double Axel/Triple sauts	de 1,0 à 1,2
Pirouette en parallèle	de 0,5 à 0,7
Pirouette de la classe C	
Assise dedans arrière, Assise dehors avant, Arabesque dehors avant	
Pirouette de la classe B	de 0,7 à 1,0
Assise dehors arrière, Arabesque dehors arrière, Arabesque dedans arrière	
Pirouette de la classe A	
Sautée Assise/Arabesque, Arabesque Lay-over, Cheville cassée, Arabesque sur le talon, Arabesque renversée	de 1,0 à 1,2
Saut lancé	de 0,5 à 0,9
Saut de la classe C	
Double Twist Lutz (les partenaires regardant dans la même direction), Axel, Double Toeloop, Double Salchow, Double Rittberger, Double Twist Lutz (atterrissage frontal)	de 0,9 à 1,3

Saut de la classe B Triple Twist Lutz (partenaires regardant dans la même direction), Double Axel, Triple Toeloop, Triple Salchow, Triple Rittberger, Triple Twist Lutz (atterrissage frontal)	de 1,3 à 1,4
Saut de la classe A Les sauts avec un nombre de rotations plus élévé	
Pirouettes de couple	de 0,5 à 0,6
Pirouette de la classe C Main dans la main debout, main dans la main Arabesque, face-à-face assise	de 0,6 à 0,9
Pirouette de la classe B Arabesque traînée à côté, Arabesque traînée avec prise-à-la-hanche, Pirouette Hazel, Arabesque face-à-face, Arabesque Lay-over, Arabesque traînée au dessus de la tête	de 0,9 à 1,3
Pirouette de la classe A Arabesque renversée traînée au dessus de la tête, Arabesque Lay-over impossible, Twist Arabesque impossible, assise impossible, Twist assise impossible	
Porté d'une position	de 0,5 à 0,6
Porté de la classe D Airplane, Boucle à l'envers	de 0,6 à 0,7
Porté de la classe C Press (les deux positions), Pancake, Press Chair	de 0,7 à 1,0
Porté de la classe B Cartwheel (toutes positions), Kennedy (les deux positions), Twist Pancake	de 1,0 à 1,2
Porté de la classe A Militano, Cartwheel à l'envers (les deux positions), Pancake tournante	
Combinaison de portés	de 0,5 à 0,6
Combinaison de portés de la classe C La combinaison ne contient pas de portés de la classe B ou A	de 0,6 à 1,0
Combinaison de portés de la classe B La combinaison contient une (1) ou plus de portés de la classe B et ne contient pas de portés de la classe A	de 1,0 à 1,3
Combinaison de portés de la classe A La combinaison contient une (1) ou plus de portés de la classe A	
La spirale de la mort	
Faible	de 0,5 à 0,7
Convenable	de 0,8 à 1,0
Très bien	de 1,1 à 1,2

Pas de liaison

Faible	de 0,5 à 0,7
Convenable	de 0,8 à 1,0
Très bien	de 1,1 à 1,2

Programme Long: 4 minutes et demie. Selon règlement CIPA :

Les règles ci-dessous DOIVENT ETRE RESPECTEES pour le programme long Couple Artistique Senior :

- Le couple ne peut pas présenter plus de trois (3) portés dans le programme. Au moins un (1) des portés DOIT être un porté isolé avec PAS PLUS DE quatre (4) tours de rotation. Chaque combinaison de portés NE DOIT PAS DEPASSER douze (12) tours de rotation.
- Le couple DOIT PRESENTER deux spirales de la mort, l'une en carre dedans et l'autre en carre dehors.
- Le couple DOIT PRESENTER une séquence d'arabesques avec trois (3) positions différentes, au moins un changement de carre et un changement de direction. Les patineurs peuvent effectuer des poussé entre chaque position. Le changement de direction peut être exécuté par un seul ou chacun des partenaires. L'un des partenaires au minimum doit maintenir la position arabesque.
- Le couple DOIT PRESENTER une séquence de pas en Diagonal, en Cercle ou en Serpentine.

- Pour tout porté supplémentaire ou combinaison de portés avec plus de douze (12) tours de rotation ou porté isolé avec plus de quatre (4) tours de rotation, une pénalité de .5 sur la note “B” sera appliquée sans crédit supplémentaire sur la note “A”.
- Pour toute omission d'élément imposé, une pénalité de .5 sur la note “A” sera appliquée.
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

JUNIORS - 19 ans (1993 inclus.)

Programme Court : 2 minutes et 30 secondes. Selon règlement CIPA (cf. annexe 3)

1. *Spirale de la mort* – n’importe quelle carre – au moins une révolution.
2. *Pirouette de Couple*– n’importe quelle carre, chaque changement de position doit être tenu pendant au moins deux (2) révolutions. Le changement d’une position à une autre n’est pas compté comme une révolution.

3.4 *Deux portés différents d’une position* – Maximum quatre (4) rotations du partenaire. Les mouvements du type Adagio à la fin du porté ne sont pas permis.

5. *Un saut en parallèle* – Pas de combinaison. Doit être un saut reconnu. Pas de sauts triples.

6. *Une pirouette parallèle* – Pas de combinaison. Doit être une pirouette reconnue. Minimum trois (3) révolutions.

7. *Une Séquence de pas* – voir annexe 1.

8. *Un saut lancé ou Twist Lift* – Dans le twist lift la partenaire peut effectuer juste après le départ une extension ou un écartement total, ce dernier sera beaucoup mieux noté. A la réception les deux partenaires peuvent rouler en arrière ou peuvent se retrouver en position face-à-face. Le dernier recevra plus de mérite.

Règles Générales concernant l’exécution et la construction sont les mêmes du Programme Court Senior.

Guide Européen pour juger les éléments imposés du Progr.Court en Couples Art. JUNIORS

Les points ne devraient pas simplement être le résultat d'une somme de chiffres, ils devraient plutôt refléter toute l'exécution comprenant aussi bien le bon que le mauvais aspect.
Toutes les tentatives recevront une évaluation moindre de 0,2 points.

Elément imposé	**Cotisation**	**Cotisation totale**
Saut en parallèle	de 0,5 à 1,2	
Pirouette en parallèle	de 0,5 à 1,2	
Saut lancé	de 0,5 à 1,4	
Pirouette de couple	de 0,5 à 1,3	
Porté d'une position	de 0,5 à 1,2	De 4,0 à 10,0
Porté d'une position	de 0,5 à 1,2	
Spirale de la mort	de 0,5 à 1,3	
Pas de liaison	de 0,5 à 1,2	

Saut en parallèle – se référer senior
Pirouette en parallèle – se référer senior
Saut lancé - se référer senior
Pirouette de couple - se référer senior
Porté d'une position - se référer senior

Spirale de la mort

Faible	de 0,5 à 0,8
Convenable	de 0,9 à 1,1
Très bien	de 1,2 à 1,3

Pas de liaison – se référer senior

Programme Long : 4 minutes. Selon règlement CIPA

Les règles ci-dessous DOIVENT ETRE RESPECTEES pour le programme long Couple Artistique Junior :

- Le couple ne peut pas présenter plus de deux (2) portés dans le programme. Au moins un (1) des portés DOIT être un porté isolé avec PAS PLUS DE quatre (4) tours de rotation. Chaque combinaison de portés NE DOIT PAS DEPASSER douze (12) tours de rotation.
- Le couple DOIT PRESENTER une spirale de la mort, carre au choix.
- Le couple DOIT PRESENTER une séquence d'arabesques, au moins un changement de carre et un changement de direction. Le changement de direction peut être exécuté par un seul ou chacun des partenaires. L'un des partenaires au minimum doit maintenir la position arabesque.
- Le couple DOIT PRESENTER une séquence de pas en Diagonal, en Cercle ou en Serpentine.

- Pour tout porté supplémentaire ou combinaison de portés avec plus de douze (12) tours de rotation ou porté isolé avec plus de quatre (4) tours de rotation, une pénalité de .5 sur la note "B" sera appliquée sans crédit supplémentaire sur la note "A".
- Pour toute omission d'élément imposé, une pénalité de .5 sur la note "A" sera appliquée.
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

JEUNESSE - 17 ans (1995 inclus.)

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes. **(Règles Cepa)**.

1. *Spirale de la mort* – Dedans Avant ou Dehors Arrière – au moins une révolution.
2. *Pirouette de Couple-* Pirouette Pull Around, entrée libre au choix des patineurs
3. *Portés différents d'une position* – Press Lift. Minimum trois (3), maximum quatre (4) rotations de l'homme. Les mouvements du type Adagio à la fin du porté ne sont pas permis.
4. *Un saut en parallèle* – Double Toeloop
5. *Une pirouette parallèle* – Arabesque Dehors Arrière préparé en déboulé, minimum trois (3) révolutions.
6. *Une Séquence de pas* – voir annexe 1.
7. *Un saut lancé* – Double Salchow OU Double Rittberger/Loop

Les règles générales concernant l'exécution et la construction du programme court sont les mêmes que les règles du Programme Court Senior en couples artistiques.

Guide européen pour juger les éléments imposés du programme court en Couples Artistiques Jeunesses.

Les points ne devraient pas simplement être le résultat d'une somme de chiffres, ils devraient plutôt refléter toute l'exécution comprenant aussi bien le bon que le mauvais aspect.
Toutes les tentatives recevront une évaluation moindre de 0,2 points.

Elément imposé	Cotisation	Cotisation totale
Saut en parallèle	de 0,5 à 1,3	
Pirouette en parallèle	de 0,5 à 1,3	
Saut lancé	de 0,5 à 1,3	
Pirouette de couple	de 0,5 à 1,3	
Porté d'une position	de 0,5 à 1,3	De 3,5 à 9,1
Spirale de la mort	de 0,5 à 1,3	
Pas de liaison	de 0,5 à 1,3	

Programme Long : 3 minutes et 30 secondes.

Jeunesse :

- Max deux (2) portées (isolée ou en combinaison), ne sont pas autorisées: Reverse Cartwheel (toute sorte), et toutes les portées ou la dame pendant le départ fait une pirouette avec la tête en bas, comme la portée Pancake ou des portées pareilles. Chaque combinaison de portées ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cepedant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations. Des mouvements chorégraphiques sont autorisés à la fin de la portée.
- Peut être introduit: des sauts lances avec deux rotations ainsi que le Double Axel.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonal, en cercle ou en serpentine.
- Obligatoire: une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent être également différentes avec au minimum un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la seconde et la troisième position. Au minimum une (1) des

trois positions exigées doit être tenues par les deux partenaires pendant au moins trois (3) secondes.

- Obligatoire: un saut isolé ou un saut lance sortant d'une séquence de pas ou des mouvements chorégraphiques. Dans les deux cas, le dernier pas doit être fait du pied partant du saut isolé ou du saut lance.
- Obligatoire: une (1) spirale de la mort, au choix libre.
- tous les autres éléments sont libres. Rappelez qu'il n'est pas autorisé la pirouette cheville cassée.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

Dans le programme court et long en solo et couples artistiques, la pirouette cheville cassée n'est pas autorisée.

CADETS - 15 ans (1997 inclus.)

Programme Court : 2 minutes et 15 secondes. (cf. annexe 3).

1. *Spirale de la mort* – Dehors Arrière – au moins une révolution.
2. *Pirouette de Couple*– Hazel Pirouette.
3. *Portés d'une position* – Porté Flip Lift en position renversé écarté. Minimum trois (3), Maximum quatre (4) rotations de l'homme. Les mouvements du type Adagio à la fin du porté ne sont pas permis.
4. *Un saut en parallèle* – Axel. Pas de combinaison.
5. *Une pirouette parallèle* – Pirouette Assise Dedans Arrière préparé avec la séquence de trois. Minimum trois (3) révolutions.
6. *Une Séquence de pas* – voir annexe 1.
7. *Un saut lancé* – Axel Paulsen.

Les règles générales concernant l'exécution et la construction du programme court sont les mêmes que ceux du Programme Court Senior.

Guide européen pour juger les éléments imposés du programme court en Couples Artistiques Cadets.

Les points ne devraient pas simplement être le résultat d'une somme de chiffres, ils devraient plutôt refléter toute l'exécution comprenant aussi bien le bon que le mauvais aspect.
Toutes les tentatives recevront une évaluation moindre de 0,2 points.

Elément imposé	Cotisation	Cotisation totale
Saut en parallèle	de 0,5 à 1,3	
Pirouette en parallèle	de 0,5 à 1,3	
Saut lancé	de 0,5 à 1,3	
Pirouette de couple	de 0,5 à 1,3	
Porté d'une position	de 0,5 à 1,3	De 3,5 à 9,1
Spirale de la mort	de 0,5 à 1,3	
Pas de liaison	de 0,5 à 1,3	

Programme Long : 3 minutes et 30 secondes.

- Max deux (2) portées (isolé ou en combinaison) sélectionnée des portées qui ne montent pas au-dessus de la tête de l'homme comme par exemple: l'Axel, le Flip Renversé en position écarté, portée autour du dos, etc. Chaque portée combinée ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cepedant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations. NE SONT PAS AUTORISE : les mouvements chorégraphique à la sortie des portées.
- Peut être introduit: sauts lances avec au maximum deux rotations.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonal, en cercle ou en serpentine.
- Obligatoire : une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent aussi être différentes avec au moins un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la deuxième et la troisième position. Au minimum une (1) des trois positions exigées doit être tenus par les deux partenaires pendant au moins trois (3) secondes.
- Obligatoire: un saut isolé ou un saut lancé sortant d'une séquence de pas ou des mouvements chorégraphiques. Dans les deux cas, le dernier pas doit être fait du pied partant du saut isolé ou du saut lance.
- Peut être introduit: des pirouettes individuelles, isolée ou en combinaison, au chois libre (pas de cheville cassée).
- Peut être introduit: pirouettes de contact au chois libre, en combinaison. INTERDIT : les pirouettes impossibles (de toute sorte) et les pirouettes arabesque autour au-dessus de la tête avec la dame en position renversée.
- Peut être introduit: des sauts, individuel ou en combinaison, au chois libre.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0,2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

Dans le programme court et long en solo et couples artistiques, la pirouette cheville cassée n'est pas autorisée!

ESPOIRS - 13 ans (1999 inclus.)

PAS DE PROGRAMME COURT

PROGRAMME LONG 3 minutes +/- 10 secs.

Sont seulement autorisés:

- Sauts en parallèle:	de deux rotations maximums. 3 combinaisons de 2 à 5 sauts maximums parmi ceux mentionnés ci-dessus.
- Pirouettes en parallèle	debout et assise toutes carres, arabesque dehors avant & dehors arrière également en combinaison.
- Sauts lancés	d'une rotation, l'Axel et le double Salchow.
- Pirouettes de couple	debout, assise, Hazel et arabesque en position Kilian, face-à-face, position arabesque, également en combinaison
- Spirales	en Arabesque dehors arrière & spirale de la mort dehors arrière.

- Portés comme Axel/Flip/Lutz en toute position et les portés où le bassin de la dame ne dépasse pas la tête du partenaire. Maximum 2 portés (aussi en combinaison). Chaque portée combinée ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. NE SONT PAS AUTORISE : les mouvements chorégraphiques à la sortie des portées.
- Le couple DOIT exécuter une séquence de pas en serpentine.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

MINIS - 11 ans (2001 inclus.)

PAS DE PROGRAMME COURT

PROGRAMME LONG 2 minutes et 30 secondes +/- 10 sec.

Sont seulement autorisés:
- Sauts en Parallèle: une rotation maximum plus, Axel, Double Toe Loop, Double Salchow Un maximum de 3 combinaisons de 2 et 5 sauts maximums parmi ceux mentionnés ci-dessus.
- pirouettes en parallèle: debout et assise toutes carres, Arabesque dehors avant & dehors arrière. Les combinaisons des pirouettes précédemment citées sont autorisées.
- Sauts lancés d'une rotation au max.
- Pirouettes de couple debout, assises, Hazel, également en combinaison
- Spirales de l'ange (arabesque dehors arrière)
- Le couple doit exécuter une séquence de pas en cercle.
- LES PORTES NE SONT PAS AUTORISES.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

PROMOTION CADETS - 15 ans (1997 inclus.)

PAS DE PROGRAMME COURT

PROGRAMME LONG 3 minutes +/- 10 secs.

Sont seulement autorisés:

- Max deux (2) portées (isolée ou en combinaison) sélectionnée du suivant: Axel et Flip position écartée renversée. Chaque combinaison de portées ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cependant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations. Les mouvements chorégraphiques NE SONT PAS AUTORISES à la sortie.

- Peut être introduit: des sauts lances avec au maximum une rotation et demie (1,5) ainsi que le Double Salchow.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonale, en cercle ou en serpentine.
- Obligatoire : une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent aussi être différentes avec au moins un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la deuxième et la troisième position. Au minimum une (1) des trois positions exigées doit être tenus par les deux partenaires pendant au moins six (6) secondes.
- Peut être introduit: des pirouette de contact sélectionnées de: pirouette debout, pirouette face à face dehors/dedans assise, Pirouette Arabesque Assise, Pirouette Hazel, Tire autour Pirouette Arabesque (entrée libre) aussi en combinaison.
- Peut être introduit: saut individuel de deux (2) rotations au maximum (pas de double rittberger/loop), isolé ou en combinaison.
- Peut être introduit: pirouettes individuelles, isolée ou en combinaison, debout, assise et Arabesque dehors avant (pas d'autres pirouettes arabesques, ni la cheville cassée, ni la pirouette talon ou la renversée).
- Pet être introduit : Spirales en Arabesque et une (1) Spirale de la mort.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

PROMOTION JEUNESSE - 17 ans (1995 inclus.)

PROGRAMME COURT 2,15 min. +/- 5 secs.

PROGRAMME LONG 3,30 minutes +/- 10 sec.

Sont seulement autorisés:

- Max deux (2) portées (isolé ou en combinaison) sélectionnée des portées qui ne montent pas au-dessus de la tête de l'homme comme par exemple: l'Axel, le Flip Renversé en position écarté, portée autour du dos, etc. Chaque portée combinée ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cependant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations. NE SONT PAS AUTORISE : les mouvements chorégraphique à la sortie des portées.
- Peut être introduit: sauts lances avec au maximum deux (2) rotations.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonal, en cercle ou en serpentine.
- Obligatoire: une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent aussi être différentes avec au moins un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la deuxième et la troisième position. Au minimum une (1) des trois positions exigées doit être tenus par les deux partenaires pendant au moins six (6) secondes.
- Peut être introduit: des pirouettes individuelles, isolée ou en combinaison, au choix libre (pas de cheville cassée).
- Peut être introduit: des pirouette de contact aussi en combinaison. Sont interdites les pirouettes impossibles (toutes sortes) et la pirouette arabesque tournée au-dessus de la tete avec la partenaire en position renversée.
- Pet être introduit : Spirales en Arabesque et une (1) Spirale de la mort.

- Peut être introduit: saut individuel de deux (2) rotations au maximum (pas de double Axel au Triples), isolé ou en combinaison.

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

PROMOTION JUNIORS - 19 ans (1993 inclus.)

PAS DE PROGRAMME COURT

PROGRAMME LONG 4 minutes +/- 10 secs.
Sont seulement autorisés:

- Max deux (2) portées (isolée ou en combinaison), ne sont pas autorisées: Reverse Cartwheel (toute sorte), et toutes les portées ou la dame pendant le départ fait une pirouette avec la tête en bas, comme la portée 'Spin Pancake' ou des portées pareilles. Chaque combinaison de portées ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cependant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations. Des mouvements chorégraphiques sont autorisés à la fin de la portée.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonal, en cercle ou en serpentine.
- Obligatoire : une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent aussi être différentes avec au moins un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la deuxième et la troisième position. Au minimum une (1) des trois positions exigées doit être tenus par les deux partenaires pendant au moins six (6) secondes.
- Obligatoire: un saut isolé ou un saut lancé sortant d'une séquence de pas ou des mouvements chorégraphiques. Dans les deux cas, le dernier pas doit être fait du pied partant du saut isolé ou du saut lance.
- Obligatoire: une (1) Spirale de la mort.
- Obligatoire: une pirouette de contact, au choix libre, également en combinaison.
- Peut être introduit: sauts lances avec au maximum deux (2) rotations.
- Peut être introduit: saut individuel et pirouettes, isolé ou en combinaison (pas de double Axel au Triples) .

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

PROMOTION SENIORS

PAS DE PROGRAMME COURT

PROGRAMME LONG 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secs.

Sont seulement autorisés:

- Max deux (2) portées (isolée ou en combinaison), chaque combinaison de portées ne peut pas avoir plus que huit (8) rotations de l'homme. Cependant, la portée d'une position ne peut pas avoir plus que quatre (4) rotations.
- Obligatoire: un saut isolé ou un saut lancé sortant d'une séquence de pas ou des mouvements chorégraphiques. Dans les deux cas, le dernier pas doit être fait du pied partant du saut isolé ou du saut lance.
- Obligatoire: une (1) Spirale de la mort.
- Obligatoire : une séquence d'Arabesques avec trois (3) différentes positions, les positions des partenaires peuvent aussi être différentes avec au moins un (1) changement de care et de direction, les partenaires doivent toujours se tenir. Les partenaires peuvent utiliser des crosspulls entre la deuxième et la troisième position. Au minimum une (1) des trois positions exigées doit être tenus par les deux partenaires pendant au moins six (6) secondes.
- Obligatoire: une séquence de pas ou bien en diagonal, en cercle ou en serpentine.
- Peut être introduit: une pirouette de contact, également en combinaison.
- Peut être introduit: sauts lances (pas de limitations).
- Peut être introduit: saut individuel et pirouettes, isolé ou en combinaison (pas de double Axel au Triples) .

- Chaque élément imposé non-exécuté sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».
- Chaque portée ajouté ou pour chaque portée contenant plus que 8 (huit) rotations une déduction de 0,5 dans la note « B » sera appliqué et l'élément ne recevra pas de mérite dans la note « A ».
- Chaque chute (par un patineur) reçoit une pénalité de 0.2 dans la note « B ».
- Chaque chute (par les deux patineurs) reçoit une pénalité de 0,3 dans la note « B ».

Règles générales pour la compétitons des Couples Artistiques

Echauffement

Programme Court et Long: 2 minutes plus la durée du programme

- Age des patineurs en **couples artistiques** : la catégorie sera déterminée par l'âge de l'homme.

- **Programme Court pour Couples Artistiques, toutes les Catégories** : Tout autre élément que ceux cités parmi les éléments imposés ne sont autorisés; il en est de même pour les portés chorégraphiques de tout genre. Depuis 1998 tout mouvement chorégraphique impliquant une position surélevée d'un des partenaires est considéré comme un porté, et n'est pas autorisé en programme court. Les portés chorégraphiques en couples ne sont pas autorisés, uniquement les éléments imposés.

- Notes pour toutes les catégories de Couple Artistique:
Dans le programme long les mouvements chorégraphiques, comme des petits portés de danse, sont permis. Pour tous les autres éléments il faut se référer aux règlements du CIPA pour couples artistiques (Artistic Roller Skating – Special Regulations & Sports Rules)

- Dans le programme long en couple artistiques, un élément pas inclus/essayé sera pénalisé de 0,5 dans la note « A ».

- Série de **Pas pour les programmes courts en Solo et en Couples Artistiques**: Les sauts reconnus avec une préparation-exécution-réception visible ne sont pas autorisés dans la séquence des pas. S.V.P. faites attention aux sauts supplémentaires reconnus dans le programme court.

- **ATTENTION:** La pirouette cheville-cassée (broken ankle) est interdite dans les catégories minis, espoirs, cadets, et jeunesses.

- Les tolérances d'excès sont plus ou moins **5 secondes** pour le programme court et plus ou moins **10 secondes** pour le programme long.

Règlement concernant la répartition des Couple Art. en groupes

Entraînement & échauffement pour la compétition

Participants	Tirage au sort	Programme /groupes pour l'échauffement	
1-3	ordre inversé	1 groupe	
4	2+2	1 Gr.	4
5	3+2	2 Gr.	3+2
6	3+3	2 Gr.	3+3
7	4+3	2 Gr.	4+3
8	4+4	2 Gr.	4+4
9	3+3+3	3 Gr.	3+3+3
10	4+3+3	3 Gr.	4+3+3
11	4+4+3	3 Gr.	4+4+3
12	4+4+4	3 Gr.	4+4+4
13	4+3+3+3	4 Gr.	4+3+3+3
14	4+4+3+3	4 Gr.	4+4+3+3
15	4+4+4+3	4 Gr.	4+4+4+3
16	4+4+4+4	4 Gr.	4+4+4+4
Etc. Etc.			

- Catégories de Couples Danse :

SENIORS

Danses Imposées :	Valse Viennoise	(2 passages)
	Tango Delanco	(2 passages)

Danse Originale: Rythme combiné – pour les règles, voir pages 33/34/35:
(2 minute et 30 secondes +/- 10 secondes)

Règles pour la Danse Originale (DO)

Générale – DS.8.26

8.26.01
Une Danse Originale (DO) permet aux patineurs de patiner aux limites de leur capacité, aux juges elle permet de voir les meilleurs patineurs dans le concours. Les meilleurs patineurs devraient être ceux qui ont la plus haute expertise technique ainsi que la meilleur impression artistique.

8.26.02
Une DO doit incorporer des pas non seulement existants et reconnaissables, mais également nouveaux et plein d'originalité.

8.26.03
Le dessin de la danse est très important pour déterminer le mérite technique. Une danse dans laquelle la piste entière est utilisée est plus difficile qu'une danse dans laquelle seulement 90% de la piste est employé. Une danse qui vaut une bonne note technique couvrira également les coins de la piste.

8.26.04
Les courbes de la DO doivent être profondes, avec fluidité de la danse maintenue à chaque instant.

8.26.05
Les patineurs doivent employer autant de positions que possible. Une relation constamment changeante des partenaires indique un grand degré de difficulté.

8.26.06
Les nouveautés sont parfaitement acceptables du moment qu'ils ne sont pas excessifs et en accord avec le caractère de la musique.

8.26.07
Les pas difficiles, la position et les nouveautés ne doivent pas altérer la vitesse de la danse

8.26.08
Le caractère de la danse doit être évident dans toute la danse entière. Il ne doit y avoir aucune faute dans n'importe quelle partie de la danse. Tous les pas devraient coordonner l'expression du rythme choisi.

8.26.09

Même les pas les plus difficiles doivent être exécutés avec facilité, ils ont peu de valeur s'ils ne sont pas exécuté avec confidence. Une exécution propre des pas est une nécessité pour une bonne impression artistique. Les patineurs devraient exécuter les pas difficiles d'une semblance facile, aisé dans toute la danse entière. (CIPA 3.33.10)

8.26.10
L'unité et la ligne du couple sont très importantes dans l'impression totale. Le couple devrait se présenter comme unité complète, utilisant les corps, les jambes, les bras, les têtes, les mains, etc. dans une performance totale. Il n'est pas nécessaire que le couple exécute les mêmes pas ou les mêmes mouvements au même temps, mais retenez que les mouvements séparés doivent coordonner à une image complète.

8.26.11 **LA DANSE NE DOIT PAS ÊTRE UNE DANSE LIBRE !!!**

Musique

8.26.12
Chaque couple doit choisir leur propre musique, tempo et composition. La musique orchestrale et vocale est autorisée. Ceci n'exclut pas les effets musicaux de fond, qui sont considérés en tant qu'étant expressifs d'un type particulier de musique folklorique. La sélection incorrecte de la musique pour le rythme choisie sera pénalisée de 0 dixièmes de point par chaque juge.

DS 8.04 – La Danse Originale (OD)
8.04.01
La danse originale sera composée d'une danse construite d'un minimum de deux (2) rythmes au choix des patineurs comme prévu ci-dessous. NOTE : un couple peut répéter le premier rythme qu'ils ont choisi comme troisième changement mais ce troisième changement doit être de la même mélodie et du même ton que celui du premier.

DS 8.04.03 - Rythmes

	An patiné
Rythme combiné	
Foxtrot, Quickstep, Charleston	2012
Medley Espagnole	
Paso Doble, Flamenco, Tango, Valse Espagnole	2013
Mémoires du Grand Bal	
Valse, Polka, Marche, Galop	2014
Combinaison Latine	
Mambo, Cha Cha, Samba, Rumba	2015
Combinaison Swing	
Swing, Jive, Boogie Woogie, Jitterbug, Rock & Roll, Blues	2016

Temps

SR 3.10

La DO sera d'un temps de 2.30 (2 minutes et 30 secondes) +/- 10 secondes. Le décompte du temps commence à partir du premier mouvement et se terminera par le dernier mouvement.

DS 8.26.14 La Danse Originale peut commencer à n'importe quel endroit de la piste.

Exécution de la Danse Originale (DO)

8.26.15

Le choix des pas, des pas de liaison, des tournants et des rotations est aux patineurs, prévus qu'ils sont en accord avec les règles pour la Danse Originale. Ceci n'épuise pas toutes les possibilités de pas, tournants et rotations. Tous les pas sont autorisés à la condition que au moins un patin de chaque patineur reste tout le temps sur le sol pendant la danse, excepté pour DS 8.26.25. Les pas sur les freins sont autorisés mais souvenez-vous que lorsqu'on se trouve sur le frein, il n'y a pas de carres et donc ceci est considéré moins difficile. Des petits sauts (levant le pied patinant d'une petite distance du sol) sont autorisés pour exprimer le caractère de la danse.

8.24.16

Deux arrêts, qui ne doivent pas excéder 10 (dix) secondes à chaque arrêt, sont permis pendant la danse.

8.24.17

Tirer ou pousser le partenaire par la bottine ou le patin n'est pas permis.

8.24.18

Les partenaires ne doivent pas se séparer sauf pour changer les prises de danse, ou pour exécuter des brefs mouvements en caractère avec le rythme choisi, ou pendant un arrêt permis lorsqu'ils sont exécutés à pas plus de 2 longueurs de bras de distance et pendant pas plus de 10 (dis) secondes, excepté pour 3.37.01.

8.24.19

Il n'y a pas de restrictions des prises de danse, des mouvements de bras, des tapes de mains etc. en fonction d'interprétation de la musique.

8.24.20

La danse doit contenir des mouvements difficiles et elle doit exprimer la musique.

8.24.21/22

Pendant les premiers et les derniers 10 (dix) secondes de la Danse Originale, les mouvements suivants sont autorisés (mais pas obligatoire):

a) se coucher avec les mains, les genoux ou autres parties du corps sur la piste
a) des mouvements en position arrêtée en caractère avec le rythme de la DO

Chaque obstruction recevra comme pénalisation une déduction de 0.3 dans la note B.

Eléments imposés de la Danse Originale (DO) – 8.26.24

DS 8.26.24 **Une ligne droite de pas de liaison,** le long de l'axe longitudinal de la piste, couvrant autant que possible toute la longueur de la piste. Pendant cette série de pas de liaison les partenaires NE DOIVENT PAS se toucher mais ils doivent rester à pas plus d'une longueur de bras de distance l'un de l'autre. **CET ELEMENT DOIT ETRE INCLUS.**

NOTE: Au plus approché l'un de l'autre le couple exécute cette série de pas sans se toucher et, le plus difficile les pas/tournants sont, le plus de points ils recevront.

DS 8.26.25 **Une porté avec changement de direction** – une petite porté DOIT ÊTRE exécuté avec un changement de direction. La rotation de la porté ne doit pas excéder **PLUS QU'UNE DEMI (1/2)** rotation dans la porté, seulement un changement de direction du couple, **(ou bien un changement de carre et/ou d'en avant en arrière ou bien d'en arrière en avant)**, la hanche de la dame ne se trouvant pas au-dessus des épaules du monsieur. Pendant l'exécution de cet élément il n'est pas autorisé aux dames de se trouver en position renversé avec les jambes en position écartée ou semi-écartée devant le visage de l'homme.

CET ELEMENT DOIT ETRE INCLUS.
DS 8.26.26 une séquence de pas en diagonale exécutée en n'importe quel tenue de danse.
CET ELEMENT DOIT ETRE INCLUS.
DS 8.26.27 Une pirouette de danse (uniquement en une position) dans n'importe quelle tenue/position de danse, avec un minimum de deux (2) et un maximum de cinq (5) rotations.
CET ELEMENT DOIT ETRE INCLUS.
8.26.28
Une déduction de 0,5 dans la cotisation A sera appliquée pour chaque élément qui manque.

Conditions des costumes
Voir page 44/45.

La note technique et l'impression artistique dans la Danse Originale - SR 3.39

8.26.30 Les points pour la Danse Originale seront attribués conformément DS 8.08

8.26.31
La première note (Mérite Technique – A) sera attribuée basé sur les facteurs suivants exposés par le couple:

Originalité
Difficulté
Variété
Position
Dessin
Vitesse de la danse

La deuxième note (Impression Artistique – B) sera attribuée basé sur les facteurs suivants exposés par le couple:

Synchronisation correcte de la danse (Tempo)
Les mouvements du couple sur le rythme déterminé
Relation des mouvements de patinage avec le caractère de la musique
Propreté, exécution et emploi de la piste
Conduite générale et ligne du couple.

Pour plus d'information sur les déductions de points standardisées en Danse Imposée, Danse Originale et Danse Libre, voir DS 8.34 jusqu'à 8.36.

DANSE ORIGINALE POUR 2012
« Rythme combiné»

Choix des rythmes:

Le Foxtrot, le Quickstep, le Charleston

Les règles courantes s'appliquent - la danse originale se composera de deux (2) rythmes au choix des patineurs comme énuméré ci-dessus. NOTE : un couple peut répéter le premier rythme qu'ils ont choisi, comme troisième changement MAIS CELUI-CI DOIT ÊTRE DE LA MEME MÉLODIE ET ACCORDER A LA PREMIERE MELODIE.

Durée – 2 ½ minutes +/- 10 secondes.

Le Foxtrot
Origine - l'origine exacte est peu claire bien qu'il était souvent dit qu'elle a pris son nom de son inventeur, Harry Fox.D'abord lLe Foxtrot était vu en 1914 aux Etats-Unis. On disait que les Handy's Memphis Blues étaient l'inspiration pour le Foxtrot - les Handy's Memphis Blues jouaient lentement pendant les coupures des danses entraînées rapides, ce qu'on appelait le « Bunny Hug». Ce nom a été changé en " Foxtrot " et plus tard le rythme a été normalisé par Arthur Murray, dans sa version il a commencé à imiter la position du tango. Avec le temps le Foxtrot a été séparé en version lente et rapide ce qui est nommé "le Foxtrot" et "le Quickstep".
Tempo 2/2 ou 4/4 temps
Musique - à l'origine on l'a dansé au ragtime, mais aujourd'hui la danse est normalement accompagnée de la même musique d'orchestre sur laquelle le swing est dansé.
Interprétation générale – romantique**,** mouvement rhythmique occasion-nel mais commandé, changements de vitesse, lignes simples et gracieuses, avec les genoux mous donnant une action "de flottement ",
Mouvement du Corps - les mouvements tendent à balancer avec la prise non cassée mais variée - il peut y avoir une position du dos considérablement arquée, avec des mouvements de tête synchronisés et un peu de mouvement du corps supérieur.

Le Quickstep
Origine - Dans les années 20, ceci a évolué d'une combinaison du Foxtrot, de Charleston, du Peabody et de le One-Step. Il est anglais d'origine, et a été normalisé en 1927. Tandis qu'il évoluait du Foxtrot, le Quickstep est maintenant tout à fait séparé. Contrairement au Foxtrot moderne, l'homme ferme souvent ses pieds et les pass syncopées sont souvent montrés. Trois figures caractéristiques de danse du Quickstep sont les chassés, où les pieds sont mis ensemble, les quart de tours et le pas de clôture. Aujourd'hui, beaucoup de dessins avancés sont liés par des battements écartés, tels que «quick-et-quick-et-quick, quick, slow » avec d'autres pas sur le « et ».
Tempo – 4/4 temps à à peu près 50 bars par minute.
Musique – il y a beaucoup de Quicksteps appropriés pour la Danse Originale, on disait que la chanson classique du Quickstep était la chanson 'Sing, Sing, Sing' de Louis Prima . La musique peut être lyrique ou avec un battement entraînant.
Interprétation générale – Le Quickstep est une danse élégante comme le Foxtrot et devrait être lisse et fascinante. Les danseurs doivent donner l'impression d'être très légers sur les pieds, mais en même temps très énergétiques. Le genou, essentiellement mou, construit la vitesse et l'énergie, joyeux et sans soucis. Rappelez-vous que c'est une danse qui se déplace utilisant le chassé, des petits pas rapides sautés mêlées avec des pas qui glissent doucement. Les pas tendent à être petits et ordonnés, des tournants pirouettés, des pas croisés, des pas courus…. Les corps se déplacent en balançant, avec la dame arquée en arrière et l'homme droit avec peu de mouvement du corps supérieur.

Le Charleston
Origine - La danse est d'origine trouvée dans les communautés Afro-americaine des Etats-Unis en 1920 et elle est nommée après la ville de Charleston en South-Carolina. Originellement du Broadway Show « Running Wild » et un des hits le plus populaire de la décennie. En premier lieu fait avec un twist simple des pieds sur un rythme paresseux, mais quand la danse est allée à Harlem, une nouvelle version était ajoutée et elle devenait une répétition de coups de pied rapides en arrière et en avant et beaucoup de changements de mouvements ont été exécutés au cours des années. Aujourd'hui c'est une danse importante dans la culture Lindy Hop, dansée dans beaucoup de permutations; solo, en couple ou en groupe.
Tempo – 2/4 temps 55-66 mesures/minute ou 110-132 battements/minute. Peut également être 2/2 saccadé, rythme syncopé staccato.

Musique – Beaucoup de morceaux de musique du Charleston sont disponibles, et la musique dépend du "style" choisi pour cette danse.
Interprétation générale – vivant, exubérant, avec de la vitalité considérable. Des pas très spécialisés tendent à être faits sur place, en fléchissant et étirant les genoux et avec un twist des pieds avec un décalage du poids. Les bras tendent à contre-osciller en position accroupie. Vous pouvez trouver le Charleston contemporaire, le Tap Charleston, en solo, avec un partenaire ou en groupe, mais nous parlons du Partner Charleston, qui implique un nombre de positions, où la position fermée est ouverte de sorte que les deux partenaires regardent en avant sans se séparer. Il y a de nombreuses variations sur les séquences de pas et sur les prises, y compris la 'main-à-main » Charleston.

Si les couples comprennent « l'origine » d'un rythme, il donne une compréhension de la danse et devrait aider dans la construction et le choix de la musique pour un rythme particulier.

NOTEZ – nous sommes un sport artistique et la Danse Originale devrait être patinée à la musique avec des pas, des carres, de la fluïdité, du rythme et ensemble, n'importe quelle musique est choisie.

Danse Libre :	3 minutes et 30 secondes selon règlement CIPA **(cf. Règles Générales pour la compétition des Couples Danse et de la Solo Dance - la Danse Libre – les éléments imposés)**

JUNIORS - 19 ans (1993 inclus.)

Danses Imposées :	Dench Blues	(2 passages)
	Tango Harris	(2 passages)
Danse Originale:	Rythme combiné – les mêmes règles que pour la Danse Originale Seniors (2 minutes et 30 secondes +/-10 secondes)	
Danse Libre :	3 minutes et 30 secondes. Selon règlement CIPA **(cf. Règles Générales pour les Couples Danse et la Solo Dance - Danse Libre - Eléments imposés)**	

JEUNESSE - 17 ans (1995 inclus.)

Danses Imposées :	Pas de 14	(4 passages)
	Keats Foxtrot	(4 passages)
Danse libre :	3 minutes. 4 portés au maximum. **(cf. Règles Générales pour les Couples Danse et la Solo Dance - Danse Libre - Cadets et Jeunesse Eléments imposés)**	

CADETS - 15 ans (1997 inclus.)

Danses Imposées :	Petite Valse	(4 passages)
	Tango Siesta	(4 passages)
Danse libre :	3 minutes. 4 portés au maximum. **(cf. Règles Générales pour la compétition des Couples Danse et la Solo Dance - Danse Libre - Cadets et Jeunesse Eléments imposés)**	

ESPOIRS - 13 ans (1999 inclus.)

Danses Imposées :	Olympic Foxtrot	(4 passages)
	Rythmo Blues	(4 passages)

Danse libre : (2.30 min) +/-10 secondes

MINIS - 11 ans (2001 inclus.)

Danses Imposées :	Skaters March	(4 passages)
	City Blues	(4 passages)

- Catégories de la Solo Danse :

Notes générales de la Solo dance :
- Quelle que soit la catégorie, dames et messieurs concourent ensemble dans la même compétition, avec l'exception de la catégorie de Solo Danse Junior et Senior où il y en aura deux, une catégorie junior/senior hommes et une catégorie junior/senior dames. Les danses seront les mêmes pour ces deux catégories et les pas de la dame seront patiné dans chaque compétition.

- Les patineurs de Solo Danse peuvent participer dans les compétitions de Solo Danse ainsi qu'en compétitions de Couples de Danse.

- Toutes les conditions techniques de la Solo Danse sont les mêmes que celles des règles du C.E.P.A./C.I.PA. pour couples danse, excepté les règles suivantes.

- Important: Ce sont les pas de la dame qui doivent être exécutés.

SENIORS

Danses Imposées :	Quickstep	(4 passages)
	Valse Starlight	(2 passages)

Danse libre : 2.30 minutes. Règles, voir pages 41/42 :

Remarques générales sur la note technique de la Danse Libre en catégories Junior et Senior:

Tous les pas et les tournants sont autorisés. Les mouvements du Patinage Libre convenant au rythme, la musique et le genre de la danse sont autorisés.

Des pas de liaison compliqués doivent être inclus pour montrer aussi bien la difficulté que l'originalité du programme.

Les positions à genou ou couché sur la piste sont autorisées uniquement au début et/ou à la fin du programme. Ceci peut être fait durant un maximum de cinq (5) secondes. Chaque violation sera pénalisée de 0,3 dans la cotisation B.

Certains mouvements du patinage libre comme les tournants, arabesques, pivots, sauts et pirouettes sont autorisés en prenant note des limitations suivantes:

- Pas plus de trois (3) révolutions par pirouette, le nombre total de pirouettes ne peut dépasser deux (2) y inclus la pirouette imposée.
- Les petits sauts de danse sont autorisés mais ne peuvent avoir pas plus qu'une rotation, avec un nombre total qui ne peut pas dépasser trois (3), y inclus le saut imposé.
  Un saut signifie: un saut reconnu d'une rotation - et ceci n'inclut pas les sauts de moitié-rotation ou les sauts sur deux pieds ou les trois sautés etc. - qui peuvent être inclus dans la partie d'éléments techniques d'un programme et sera jugés comme élément technique.
- La musique vocale est permise.
- Un programme de danse libre qui contient plus de pirouettes ou de sauts que les nombres stipulés ci-dessus, sera pénalisé par les juges. Pour chaque violation une déduction de 0,2 sera appliquée dans la cotisation A.
- La musique vocale est autorisée.

- Une danse libre qui contient plus de pirouettes ou de sauts comme le nombre prévu, sera pénalisée par les juges. La déduction par violation sera de 0.2 dans la nota A.

Eléments qui sont imposés dans la danse libre solo

- une pirouette à 3 révolutions (pas plus que 3 révolutions)
- un petit saut d'une rotation
- une séquence de pas en diagonale – se prolongeant au plus que possible le long de la diagonale de la piste
- une séquence de pas en ligne droite, qui commence d'un départ arrêté le long de l'axe longitudinal de la piste et qui se prolonge au plus que possible de toute la longueur de la piste.

- Une pénalité de 0,5 sera appliquée dans la note A pour chaque élément non-introduit.
- Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque rotation supplémentaire des 3 autorisées ci-dessus et elle ne recevra pas de mérite.
- Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque saut de plus qu'une rotation, et il ne recevra pas de mérite.

JUNIORS - 19 ans (1993 inclus.)

Danses Imposées :	Pas de 14 Plus	(2 passages)
	Tango Impérial	(4 passages)

Danse libre : 2.30 minutes. Suivre les mêmes règles de la catégorie Senior.

JEUNESSE - 17 ans (1995 inclus.)

Danses Imposées :	Kilian	(4 passages)
	Valse Association	(2 passages)

Danse libre : 2.30 minutes. Suivre les règles suivantes:

Remarques générales sur la note technique de la Danse Libre en catégorie Jeunesse:

Tous les pas et les tournants sont autorisés. Les mouvements du Patinage Libre convenant au rythme, la musique et le genre de la danse sont autorisés.

Des pas de liaison compliqués doivent être inclus pour montrer la difficulté ainsi que l'originalité du programme.

Les positions à genou ou couché sur la piste sont autorisées uniquement au début et/ou à la fin du programme. Ceci peut être fait durant un maximum de cinq (5) secondes. Chaque violation sera pénalisée de 0,3 dans la cotisation B.

Certains mouvements du patinage libre comme les tournants, arabesques, pivots, sauts et pirouettes sont autorisés en prenant note des limitations suivantes:

- une (1) pirouette au maximum de 3 révolutions (pas plus que 3 révolutions)

- des petits sauts de danse au maximum d'une rotation sont autorisés avec un nombre total qui ne peut pas dépasser deux (2), y inclus le saut imposé. Un saut signifie: un saut reconnu d'une rotation - et ceci n'inclut pas les sauts de moitié-rotation ou les sauts sur deux pieds ou les trois sautés etc. - qui peuvent être inclus dans la partie d'éléments techniques d'un programme et sera jugés comme élément technique.
- La musique vocale est autorisée.
- Une danse libre qui contient plus de pirouettes ou de sauts comme le nombre prévu, sera pénalisée par les juges. La déduction par violation sera de 0.2 dans la nota A.

Eléments qui sont imposés dans la danse libre solo

- une pirouette à 3 révolutions (pas plus que 3 révolutions)
- un petit saut d'une rotation
- une séquence de pas en diagonale – se prolongeant au plus que possible le long de la diagonale de la piste.

- Une pénalité de 0,5 sera appliquée dans la note A pour chaque élément non-introduit.
- Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque rotation supplémentaire des 3 autorisées ci-dessus et elle ne recevra pas de mérite.
- Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque saut de plus qu'une rotation, et il ne recevra pas de mérite.

CADETS - 15 ans (1997 inclus.)

Danses Imposées :	Valse Tudor	(4 passages)
	Tango Kent	(4 passages)

Danse libre : 2.00 minutes. Suivre les mêmes règles de la catégorie Jeunesse Solo Danse.

ESPOIRS - 13 ans (1999 inclus.)

Danses Imposées :	Country Polka	(4 passages)
	Swing Foxtrot	(4 passages)

Danse libre : 2.00 minutes. Suivre les règles suivant:

Remarques générales sur la note technique de la Danse Libre en catégorie Espoir:

La Danse Libre devrait être une danse Libre simple avec tous les pas et tours autorisés. Les mouvements du Patinage libres approprient au rythme, musique et caractère de la danse est autorisé.

Les positions à genou ou couché sur la piste sont autorisées uniquement au début et/ou à la fin du programme. Ceci peut être fait durant un maximum de cinq (5) secondes. Chaque violation sera pénalisée de 0,3 dans la cotisation B.

Certains mouvements du patinage libre comme les tournants, arabesques, pivots, sauts et pirouettes sont autorisés en prenant note des limitations suivantes:

- une (1) pirouette au maximum à 3 révolutions (pas plus que 3 révolutions)
- un (1) petit saut de danse au maximum d'une rotation.

Un saut signifie: un saut reconnu d'une rotation - et ceci n'inclut pas les sauts de moitié-rotation ou les sauts sur deux pieds ou les trois sautés etc. - qui peuvent être inclus dans la partie d'éléments techniques d'un programme et sera jugés comme élément technique.

- La musique vocale est autorisée.
- Une danse libre qui contient plus de pirouettes ou de sauts comme le nombre prévu, sera pénalisée par les juges. La déduction par violation sera de 0.2 dans la nota A.

Eléments qui sont imposés dans la danse libre solo

- une séquence de pas en diagonale – se prolongeant au plus que possible le long de la diagonale de la piste.

Une pénalité de 0,5 sera appliquée dans la note A pour chaque élément non-introduit.
Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque rotation supplémentaire des 3 autorisées ci-dessus et elle ne recevra pas de mérite.
Une pénalité de 0,2 sera appliquée dans la note A pour chaque saut de plus qu'une rotation, et il ne recevra pas de mérite.

MINIS - 11 ans (2001 inclus.)

Danses Imposées :	Glide Valse	(4 passages)
	Tango Carlos	(4 passages)

Règles générales pour la compétition des Couples Danse et de la Solo Danse

Echauffement

1. Danses Imposées : (Couples&Solo Danse) chaque groupe a *15 seconds* d'échauffement sans musique, après un passage de la musique sera joué pour l'échauffement.

3.Danse Originale et Danse Libre: 2 minutes plus la durée du programme

- Age des patineurs en **couple de danse** : la catégorie sera déterminée par l'âge du partenaire le plus âgé.

- Règles Tirage au sort pour l'ordre de passage dans la Solo Dance:
Minis: après le premier tirage au sort normal pour la première danse, les patineurs seront divisés dans deux groupes. Dans la deuxième danse le premier patineur du deuxième groupe commencera.
Espoirs, Cadets, Jeunesse, Juniors et Seniors: après le premier tirage au sort normal pour la première danse, les patineurs seront divisés dans deux groupes. Dans la deuxième danse le premier patineur du deuxième groupe commencera. Pour l'ordre de passage de la Danse Libre après les danses imposées, il y aura un nouveau tirage au sort. L'ordre de passage pour la Danse Libre sera déterminé par les résultats des danses imposées, renversant les placements obtenus et divisant les patineurs dans des groupes établis dans le chapitre suivant « Règles concernant la répartition en groupes des Couples Danse et de la Solo Danse» a ce moment-là un nouveau tirage au sort sera fait dans chaque groupe.

- Pour la période de l'échauffement, le comité d'organisation devra mettre un chronomètre à disposition.

- Les règles concernant la DO, voir CIPA ref. DS 8.04 et DS 8.26, doivent être respectées.

- Les règles concernant la Danse Libre, voir CIPA ref. DS 8.05/06/07 and DS 8.27-8.32, doivent être respectées.

- DS 8.02 – Entrée et sortie de la piste pour la discipline Danse et Solo Danse – TOUTES CAT.
Quand un couple/patineur est annoncé pour les danses imposées, la Danse Originale ou la danse libre, l'entrée ne peut pas être plus longue que quinze (15) seconds. La sortie de la danse imposée, danse originale ou de la danse libre ne peut pas être plus longue que quinze (15) seconds. La pénalité pour chaque seconde sera de 0,1 en danses imposées et de 0,1 dans la note « B » pour la Danse Originale/Danse Libre.

- DS 8.29 – Restrictions pour la danse libre (couples) – TOUTES CATEGORIES
8.29.05 – les portées de danse (comme expliqué dans DS 8.29) sont autorisées afin d'augmenter la performance du programme (et non pas pour montrer des capacités de force ou acrobatiques). Un maximum de cinq (5) portées sera autorisé dans la danse libre. Le nombre de rotations ne peut pas dépasser un tour et demi (1,5), **les mains de l'homme se trouvant pas plus haut que ses épaules.** Tous les mouvements chorégraphiques dans lesquels le partenaire est levé du sol en ayant les deux pieds levés du sol, seront considérés comme une portée. Le changement de position dans une portée est autorisé.
Pendant la portée, la dame ne peut pas se trouver dans le sens dessus dessous avec les jambes dans une position écartée ou semi-écartée en face de la figure de l'homme.
Cadets/Jeunesse max. 4 portées, Minis/espoirs max. 3 portées

- DS 8.30 – Eléments imposés pour la Danse Libre (couple) – JUNIOR & SENIOR
8.30.01 – Les éléments imposés qui doivent être inclus dans le programme de la Danse Libre sont :

- pas de liaison en ligne droite, suivant l'axe de longueur de la piste (au milieu de la piste), en utilisant au plus que possible la longueur totale de la surface. Pendant cette séquence de pas de liaison, les partenaires ne peuvent pas se toucher et ils doivent rester à moins d'une longueur de bras de séparation.

NOTE : le couple qui exécute les pas de liaison sans se toucher et fait les pas/rotations les plus difficiles, recevra évidemment les notes les plus levées. Ce règle-ci est le même que celui de la Danse Originale (DS 8.24.24).

- des pas de liaison – fait ensemble en n'importe quelle position de danse, en diagonale ou en serpentine, en utilisant au plus que possible toute la longueur de la surface.

- Eléments imposés pour la Danse Libre (en couple) – CADET & JEUNESSE
- les éléments imposés qui doivent être inclus dans le programme de la Danse Libre sont :

- une séquence de pas de liaison – fait ensemble en n'importe quelle position de danse, en diagonale en utilisant au plus que possible toute la longueur de la surface.

<u>Notez que pour la Danse Libre des Espoirs (en couple), il n'y a pas d'éléments imposés.</u>

- DS 8.37 – fautes de synchronisation – Danses Imposées, Danse Originale et Danse Libre
Toute déduction appliquée par un juge résultant d'une faute de synchronisation à la musique, doit être basée sur la durée de la faute. Pour une faute de synchronisation, un minimum de déduction de 0,2 en Danses Imposées et de 0.2 de la note B en Danse Originale/Danse Libre doit être effectuée.

- Pas d'ouverture des danses imposées : le nombre de battements utilisés à l'ouverture de toutes les danses ne peut pas dépasser les 24 battements de musique. Le décompte du temps commence à partir du premier mouvement du (ou) des patineurs. Un mouvement est défini lorsque le bras/la jambe/le pied bouge.

- Règles spécifiques de la danse: un croisement raisonnable de l'axe longue est possible dans n'importe quelle danse imposée afin de garder la vitesse de la danse, mais la couverture des coins doit être maintenue à tout moment selon les dessins établis dans les règlements du CEPA/CIPA.

- Le nombre de battements de musique employé dans toutes les danses imposées ne peut pas excéder 24 battements de musique. Le chronométrage commencera au moment du premier mouvement du patineur/des patineurs. Une déduction de 0.1, sous l'avis de l'arbitre, pour chaque battement en trop.
Par « un mouvement » on veut dire tous les mouvements du bras/de la tête/de la jambe/du pied.

Règlement concernant la répartition en groupes des Couples Danse et de la Solo Danse

- *Pour la Danse Solo (Imposées et Libre)*

Entraînement officiel & entraînement pour la compétition

Participants	Tirage au sort	Programme / Gr. pour l'échauffement C / J/ J/ S		Programme Gr. pour l'échauff. Minis et Espoir
1-3	Reverse order	1 group	1-3	1 Gr. 1-3
4	2+2	1 Gr.	4	1 Gr. 4
5	3+2	1 Gr.	5	1 Gr. 5
6	3+3	1 Gr.	6	1 Gr. 6
7	4+3	2 Gr.	4+3	1 Gr. 7
8	4+4	2 Gr.	4+4	1 Gr. 8
9	5+4	2 Gr.	5+4	2 Gr. 5+4
10	5+5	2 Gr.	5+5	2 Gr. 5+5
11	6+5	2 Gr.	6+5	2 Gr. 6+5
12	6+6	2 Gr.	6+6	2 Gr. 6+6
13	5+4+4	3 Gr.	5+4+4	2 Gr. 7+6
14	5+5+4	3 Gr.	5+5+4	2 Gr. 7+7
15	5+5+5	3 Gr.	5+5+5	2 Gr. 8+7
16	6+5+5	3 Gr.	6+5+5	3 Gr. 8+8
Etc. Etc.				

- *Pour la Couple Danse (Imposées, OD et Libre)*

Entraînement et échauffement pour la compétition

Participants	Tirage au sort	Programme /groupes pour l'échauffement	
1-3	ordre inversé	1 groupe	
4	2 + 2	1 Gr.	4
5	3 + 2	1 Gr.	5
6	3 + 3	2 Gr.	3+3
7	4 + 3	2 Gr.	4+3
8	4 + 4	2 Gr.	4+4
9	5 + 4	3 Gr.	5+4
10	5 + 5	2 Gr.	5+5
11	4 + 4 + 3	3 Gr.	4+4+3
12	4 + 4 + 4	3 Gr.	4+4+4
13	5 + 4 + 4	3 Gr.	5+4+4
14	5 + 5 + 4	3 Gr.	5+5+4
15	5 + 5 + 5	3 Gr.	5+5+5
16	4 + 4 + 4 + 4	4 Gr.	4+4+4+4
Etc. Etc.			

Règles générales pour les Championnats Individuels, Inline, Couples Artistique, Couples et Solo Danse

Composition des groupes pour la compétition
La compétition commence par les grands groupes.
Les groupes seront annoncés avant le début de l'entraînement.

- Le jour précédant le premier entraînement officiel, un membre du CEPA tirera au sort les groupes d'entraînement et des figures imposées.

- Pour la période de l'échauffement, le comité d'organisation devra mettre un chronomètre a disposition.

-**La musique pour toutes les compétitions** : pour toutes les compétitions la musique doit être sur CD qui doit porter clairement le nom, la catégorie, la compétition et le pays des patineurs. Chaque programme doit se trouver sur un CD séparé.

- **Musique chantée**: La musique chantée n'est pas autorisée pour les catégories Solo Patinage Libre et les Couples Artistiques, aucune parole (aucun mot) dans aucune langue n'est en effet admis. Pour la Danse Originale et la Danse Libre la musique vocale peut être utilisée.

- Remarque sur le « recommencement » :
En cas d'interruption objective (règles FIRS SR 3.06) un recommencement du programme est autorisé. Si l'interruption se passe dans la première (1) minute du programme, le recommencement se passe au début du programme. Si l'interruption se passe après la première minute, le recommencement du programme sera autorisé au point de l'interruption.

- **Important**: **les positions à genoux ou couchée** ne sont autorisées qu'au début et/ou à la fin du programme quelle que soit la catégorie et ce pour une durée maximum de cinq (5) secondes. Une déduction de 0,3 dans la cotisation B sera effectuée.

- **Règlement des costumes pour les catégories Individuelles, Inline, Couples Artistiques, Danse et Solo Danse**:
Dans toutes les compétitions de patinage artistique (y compris les entraînements officiels), les tenues des dames et des messieurs doivent être en accord avec le thème musical, mais ne doivent jamais être une gêne pour le patineur lui-même, les juges ou les spectateurs.
Affin d'expliquer le paragraphe ci-dessus, l'apparence de nudité d'un costume est considéré comme infraction des règles mentionnées et seront pénalisés.
Les tenues très décolletées ou montrant le ventre nu (nombril) sont considérées comme des costumes de spectacle mais en aucun cas autorisées pour des compétitions de patinage.
Tous les ornements de type perle ou strass doivent être très solidement cousus sur la tenue de façon à ce qu'ils ne tombent pas sur la piste et occasionnent une gêne pour les concurrents suivants.
Les tenues des dames doivent être coupées de façon à couvrir le postérieur et les hanches. Les échancrures au-delà de l'os (coxal) de la hanche sont strictement interdites. Toutes les tuniques doivent avoir une jupette (demie jupette ou plus).
Le costume du monsieur doit avoir des manches. La ligne du cou du costume ne peut pas exposer la poitrine de plus de huit (8) centimètres en dessous de la clavicule. Les tissus transparents (avec une apparence de nudité) ne sont pas autorisés.

La peinture (ou le maquillage très fort de tout couleur) sur n'importe quelle partie du corps est considérée comme « show » et n'est pas autorisée dans les figures, le patinage libre, les couples artistiques, la danse et la solo danse.
Les accessoires de théatre de tout genre sont interdits.
Il est également défendu d'utiliser n'importe quelle chose attachéé au costume comme accessoire de théatre, c.à.d. des fleurs, des caps, des lumières, des chapeaux, etc. ou d'emplyer n'importe quelle accessoire pendant le programme qui serait attaché au costume. Ceci veut dire que le costume reste le même pendant tout le programme sans additions durant le programme, c'.a.d. sans aucune utilisation d'acessoire de théatre du début jusqu'à la fin. Nous sommes dans un 'sport artistique' et non pas dans un 'Show'.
Les pénalités encourues à l'issu du non-respect du règlement concernant les tenues de patinage pendant les compétitions sont comprises entre cinq dixièmes (0,5) et un point zéro (1,0), en fonction du degré de l'infraction. Cette pénalité sera déduite de la note "B" à la demande du juge arbitre une fois les notes attribuées par l'ensemble des juges.

- **Catégories:** Dans tous les championnats du calendrier du CEPA et du CIPA on ne peut pas concourir dans une catégorie d'âge inférieure à celle de la saison précédente. Par exemple: un patineur ayant participé au Championnat d'Europe dans la catégorie Jeunesse ne peut pas participer l'année suivante en catégorie cadet. De même un patineur Cadet ne peut plus se représenter en catégorie Espoir.

- Chaque fédération prendra dans toutes les compétitions (trophées ou championnats) l'entière responsabilité pour ses patineurs qui ont moins de 12 ans.

- La nation organisatrice d'un championnat doit être prête à recevoir un jury de 9 juges, désignés par le CEPA. Le Comité d'organisation doit prévoir le matériel nécessaire pour juger aux juges pour les compétitions.

- Les marques pour tous les championnats et toutes les compétitions du Cepa doivent être annoncé en anglais ou en français.

- Tous les organisateurs des évènements du CEPA DOIVENT GARANTIR que la surface de la piste a été examinée et ils doivent confirmer au CEPA que la surface de la piste convient pour la compétition étant organisée.

- Pour toutes les compétitions (trophées ou championnats) les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui se passent dans les entraînements officiels et les compétitions.
Les organisateurs doivent assurer l'assistance <u>d'un médecin ou d'une service médical</u>.

- Le **Contrôle Antidopage** : se référer aux statuts de la FIRS.

<u>- Nous rappelons à tous les entraîneurs que crier aux patineurs ou instruire les patineurs du côté de la piste, pendant n'importe quelle compétition, n'est pas autorisé.</u>
<u>Si ceci se présente, l'entraîneur impliqué sera enlevé de la piste et le patineur peut être pénalisé.</u>
<u>Aucune personne est autorisée de s'asseoir dans le secteur des juges pendant les entraînements officiels.</u>

- Catégories d'Equipes de Précision :

Championnats de Précision

1. Les équipes de Précision peuvent être composées de femmes et/ou d'hommes.

Compétitions de Précision

1. Les équipes de Précision en catégorie senior 16-24 patineurs
2. Les équipes de Précision en catégorie junior 16-24 patineurs (age officiel, pas plus que 19 ans, 1993 inclus).

REMARQUE IMPORTANT : l'âge minimum sera douze (12) ans, 2000 inclus.

Régles techniques

1. Durée du programmes:	Précision Senior :	5 min. +/- 10 sec.
	Précision Junior :	4 min. +/- 10 sec.

Le chronométrage démarre avec le 1er mouvement d'un des patineurs.

2. Participants: Tous les participants doivent appartenir à un club, membre d'une fédération nationale affiliée à la CERS. Les groupes peuvent être composé de patineurs appartenant à des clubs différents. Six (6) patineurs maximum sont autorisés à participer en catégorie Précision Junior et Précision Senior sur le même championnat européen. Tous les participants doivent être licenciée à leur fédération.

3. Règles pour la patinage de Précision :

- Un groupe est composé de 16 à 24 patineurs.
- Contenu du programme :
  a) La musique vocale est autorisée
  b) Le programme doit être équilibré en type d'éléments : cercles, roues, lignes, blocs et intersections. Les manœuvres doivent fusionner les unes aux autres.
  c) Des pas de liaison difficiles entre les manoeuvres doivent visibles.
  d) Au moins 3 tenues de main différentes doivent être montrées.
  e) Utilisation au maximum de la piste.
  f) Les positions à l'arrêt ne sont pas autorisées durant le programme.
  g) Les mouvements et les pas doivent être en harmonie avec la musique.
  h) Les portés et éléments individuels ne sont pas autorisés.
  i) Les pirouettes à plus d'un tour de rotation ne sont pas autorisées.
  j) La musique doit avoir au moins un changement de rythme.
  k) Seuls les sauts d'un demi tour de rotation sont autorisés.
  l) Accessoires et objets ne sont pas autorisés.

4. Pénalités en Précision

- Omission manifeste d'un type d'élément	1.0 sur note A par élément
- Saut de plus d'un demi (1/2) tour ou pirouette de plus d'un tour	0.4 sur note A par élément
- Porté (de toute sorte)	0.4 sur note A par porté
- Interruption dans l'exécution d'une manoeuvre	0.2 à 0.4 sur note A
- Faux-pas dans l'exécution d'une manoeuvre	0.2 sur notes A et B
- Moins de 3 prises de main différentes	0.4 sur note A

- Pour une durée de programme supérieure au temps réglementaire, le juge arbitre donnera le signal d'un coup de sifflet pour arrêter le jugement.
- Pour une durée de programme inférieure au temps réglementaire 0.2 sur notes A et B par tranche de 10s manquantes (donné par le juge arbitre)
- Chutes: majeure (plus d'un patineur sur un temps prolongé) 0.8 à 1.0 sur note B
  moyenne (un seul patineur sur un temps prolongé ou de plusieurs patineurs fugacement) 0.4 à 0.6 sur note B
  mineure (un seul patineur fugacement) 0.2 sur note B
- Pour une durée de l'entrée de piste supérieure à une (1) minute et demi (Règlement CIPA) le juge arbitre donnera le signal d'un coup de sifflet pour envoyer la musique. (Le capitaine de l'équipe doit donner le signal de la main pour l'envoie de la musique.)
- Arrêt statique ou position couchée au sol 0.2 sur note B
- Infraction réglementaire sur le costume 0.5 à 1.0 sur note B (donné par le juge arbitre)

5. Règles pour le costume en Précision

Pour toutes les compétitions de patinage de Précision (entraînements officiels inclus), les costumes, aussi bien des femmes que des hommes, doivent être en harmonie avec le style de la musique. Le costume ne devra occasionner aucune gêne tant pour le patineur, que pour les juges ou les spectateurs.

Les tenues très décolletés, ou qui découvrent la taille ou le ventre (nombril nu) ne sont pas autorisés.

Les perles, strass et parures doivent être solidement fixés afin de ne pas se détacher et gêner les autres patineurs et concurrents suivants. Ils ne sont toutefois pas recommandés en Précision.

Les costumes des dames doivent couvrir complètement le maillot, la culotte ou postérieur et les hanches. Les justaucorps coupés à la "Française", échancrés au-dessus de l'os de la hanche, sont strictement interdits.

Les hommes comme les femmes sont autorisés à porter le pantalon. Les collants de danse classique sont interdits.

Les costumes des hommes doivent avoir des manches. L'échancrure de la tenue ne doit pas dévoiler la poitrine, c'est à dire pas plus de 8 centimètres en dessous du col.

Les tissus transparents sont interdits aussi bien pour les femmes que les hommes.

Les accessoires de toutes sortes ne sont pas autorisés (par exemple tout ce qui est tenu à la main comme une canne, pompom...).

Ordre de passage et échauffement

Le tirage au sort sera effectué suivant l'ordre alphabétique des nations et équipes.

Cotation

Les juges noteront selon le système de cotation ci-dessous répertorié après la performance de chaque groupe. L'unité indique l'habileté générale. Les décimales allant de 0,1 à 0,9 point peuvent être ajoutées pour affiner le degré de comparaison.

0.0	Non exécuté	5.0 - 5.9	Moyen
0.1 - 0.9	Très mauvais	6.0 - 6.9	Convenable
1.0 - 1.9	Très pauvre	7.0 - 7.9	Bon
2.0 - 2.9	Pauvre	8.0 - 8.9	Très bon
3.0 - 3.9	Insuffisant	9.0 - 9.9	Excellent
4.0 - 4.9	Un peu en dessous de la moyenne	10.0	Parfait

Deux notes sont attribuées : **notes A et B**.
En cas d'ex-aequo, la meilleure note B prime. Le classement est effectué selon le système "White".

Critères d'évaluation en Précision

A: Difficultés techniques
a) Originalité des éléments
b) Difficulté du programme
c) Difficulté des pas de liaison et concordance avec la musique
d) Variété des éléments et manoeuvres, équilibre général de la chorégraphie et utilisation de toute la surface de patinage
e) Placement des manoeuvres et occupation de l'espace

B: Impression artistique
a) Unisson et synchronisation des éléments par tous les membres de l'équipe
b) Habileté des membres de l'équipe à maintenir le même niveau de performance tout au long du programme
c)Tenue et style
d) Netteté et sûreté du patinage
e) Vitesse et flux
f) Fluidité des transitions, sans hésitation
g) Interprétation du caractère et du rythme de la musique
h) Variété de la musique appropriée en fonction de l'aptitude des patineurs
i) Qualité de l'entrée et sortie de piste
j) Présentation soignée y compris dans les costumes
k) Composition harmonieuse du programme et sa conformité par rapport à la musique

Pour plus de précision dans l'évaluation du programme, se référer guide CEPA "Precision Skating Manual – Edition 2010".

Entraînement et échauffement

L'organisateur doit en accord avec le CEPA s'assurer que tous les participants ont le temps d'entraînement réglementaire :

Equipe de Précision	20 mn minimum par équipe

Toutes les compétitions internationales doivent suivre les règles en vigueur du CEPA.
Les organisateurs devront se référer au règlement CEPA, voir chapitre 7 (Règlement des compétitions internationales) et chapitre 3 (Règlement financier).

- Catégorie de Groupes de Show :

Championnats

Groupes : nombre de patineurs comme indiqué dans le bulletin du CEPA.
Les groupes peuvent être composés d'hommes et/ou femmes.

Compétitions de Show

1. Quartet
2. Petits groupes 6-12 patineurs
3. Grands groupes 16 patineurs ou plus
4. Cadets Quartets (âge officiel)
5. Groupes jeunesse (âge officiel) 8-16 patineurs

REMARQUE IMPORTANT : dans toutes les catégories, sauf les Quartets Cadets, l'âge sera au minimum douze (12) ans, 2000 incl.

Règles techniques

1. Durée des programmes:

Quartet:	3 min +/- 10 sec.
Quartet Cadet:	3 min. +/- 10 sec.
Groupes Jeunesse:	4 min. +/- 10 sec.
Petits Groupes:	minimum 4.30, maximum 5 min +/- 10 sec.
Grands Groupes:	minimum 4.30, maximum 5 min +/- 10 sec.

Le chronométrage démarre avec le 1er mouvement d'un des patineurs.

2. Participants Tous les participants doivent appartenir à un club, membre d'une fédération nationale affiliée à la CERS. Les groupes peuvent être composés de patineurs appartenant à des clubs différents. Tous les participants doivent être licenciés à leur fédération.

3. Eléments

a) Quartets: ils ne doivent pas composés de deux couples artistique ou danse mais de quatre patineurs mais formant un groupe. Tous les sauts d'un tour sont autorisés ainsi qu'Axel, double boucle piqué et double salchow. Toutes les pirouettes sauf celles de classe A sont autorisées.
b) Groupes: Les patineurs solos et les couples mis en avant ne sont pas autorisés. Le patinage est évalué comme une unité. Les sauts de plus d'une rotation ne sont pas autorisés. Seules les pirouettes debout et assises sans entrée avec double trois sont autorisées.

4. Règles pour le Show

a) Les mouvements et petits pas à l'arrêt sont autorisés cependant, les programmes composés excessivement de mouvements stationnaires seront moins valorisés. Le juge arbitre informera alors le jury de la déduction à apporter aux notes A et B en fonction de la durée de non patinage. La chorégraphie doit commencer dans les 15 sec après le début de la musique.
b) Un programme de Show ne doit pas contenir plus de **4 manœuvres typiques** de patinage de précision identiques ou non : cercle, roues…
Cercle: c'est un groupe de patineurs se trouvant ou tournant à équidistance d'un même centre. La rotation peut être dans le sens horaire ou antihoraire, en avant ou en arrière. On distingue les cercles ouverts (les patineurs n'ont aucun contact entre eux) et

les cercles fermés (les patineurs se tiennent de différentes façons comme main à main, aux épaules ou par les hanches).
Les cercles fermés à plus d'1 rotation sont identifiés comme manœuvre typique de patinage de précision.
Roue: c'est une ligne droite tournant autour d'un axe commun situé au centre de la ligne. En général il y a le même nombre de patineurs de part et d'autre de l'axe. La roue peut tourner dans le sens horaire ou non.
La quantité de rayons varie de 2 à 6 ou même plus. Les variantes de roues les plus courantes sont les roues parallèles, en S, intégrant des petits pas ou se déplaçant.
Toutes les roues à plus d'1 rotation sont identifiées comme manœuvre typique de patinage de précision.

Les manœuvres en Ligne et Blocs de toutes sortes ne sont pas limitées.
La combinaison de manœuvres est considérée comme une seul élément.

c) La performance doit être identifiable comme du Show et non de la Précision.
d) Les programmes de Show doivent intégrer des éléments chorégraphiques et techniques rendant le thème choisi facilement identifiable du public et du jury (un programme de Précision relève avant tout d'une performance de manœuvres techniques).
e) Les participants sans patin ne sont pas autorisés. Au début du programme, tous les patineurs doivent se trouver sur la piste. Les patineurs ne sont pas autorisés à quitter la piste au cours du programme.
f) Il n'y a pas de restriction dans le choix de la musique mais le patinage doit être en accord.
g) Les générateurs de fumée et éclairages personnels ne sont pas autorisés.
h) DECORS DE THEATRE: les panneaux, cadres, tapis, drapeaux ou structures de toute sorte sont interdits, même portés par les patineurs.
i) ACCESSOIRES ET OBJETS: Les accessoires portés par un seul patineur sont autorisés. Il est aussi permit d'installer rapidement des objets ou accessoires sur le côté de la piste mais seulement à l'appel du groupe. Une fois pris en main, ils ne pourront être déposés sur le côté ou lancés en dehors de la piste.
Il est important que les patineurs démontrent leur bonne capacité à les utiliser en patinant.
Il est permit aux patineurs de se passer les objets et de les déposer au sol du moment qu'un patineur garde un contact physique avec l'objet. Il est autorisé une seule fois pour une durée de 10s maximum de laisser tout objet sans contact physique.
Chaque infraction sera sanctionnée par le juge arbitre de 0,5 sur la note A.
Si un objet tombe accidentellement, les juges en tiendront compte dans l'impression générale.
j) Lors de l'engagement des groupes de Show (Quartet, Quartet Cadet, Groupes Jeunesse, Petits & Grands Groupes) une courte explication de 25 mots maximum en anglais doit être jointe. Cette description sera fournie aux juges et annoncée au micro une fois le groupe entré en piste et prêt à patiner et avant le démarrage de la musique.

5. Règles pour le costume en Show

Il n'y a pas de restriction pour les costumes. Les changements de costumes sont autorisés mais avec les mêmes restrictions que pour les accessoires : rien ne doit être déposé au sol ou lancé en dehors de la piste.

Si un costume tombe accidentellement, aucune pénalité ne sera appliquée du moment que le flux du programme est maintenu.

6. Entrée et Sortie de piste

Les groupes Jeunesse, Petits et Grands disposent de 40 secondes pour entrer sur la piste à l'appel de leur nom et placer éventuellement les objects en respectant les règles précédentes.
Les Quartets Cadets et Quartets disposent de 20 secondes pour entrer sur la piste à l'appel de leur nom et placer éventuellement les objects en respectant les règles précédentes.

Toute infraction sera pénalisée de 0,3 sur la note A.
Seul les patineurs du groupe sont autorisés à déposer les objets sur la piste et seulement à l'appel du groupe (pas pendant l'annonce des notes du groupe précédent). Le comité d'organisation doit veiller à faire respecter ce point.
NB: PENDANT L'ATTENTE DES NOTES, LE GROUPE DOIT RECUPERER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE TOUT OBJET UTILISE AU COURS DU PROGRAMME AFIN DE N'OCCASIONNER AUCUNE ATTENTE. LA PISTE DOIT ETRE PRETE ET TOTALEMENT DISPONIBLE AU GROUPE SUIVANT POUR QU'IL BENEFICIE DES 40 SECONDES. **Une pénalité de 0.5 dans la note B sera appliquée si le temps nécessaire pour quitter la piste dépasse les 40 secondes.**

7) La chorégraphie doit commencer dans les 15 sec après le début de la musique. Le chronométrage démarre avec le premier mouvement d'un des patineurs.
Toute infraction sera sanctionnée de 0,2 sur la note B.

8) Aucun patineur n'est autorisé à quitter la piste au cours du programme.

9). Pénalités en Show (attribuées par le juge arbitre)

- plus de 4 manœuvres typique de précision	1.0 sur note A par élément
- performance générale du programme ne relevant pas du Show mais de la Précision	1.0 sur note B
- élément non autorisé présenté dans le programme	0.5 sur notes A & B par élément
- Chutes: majeure (plus d'un patineur sur un temps prolongé)	0.8 à 1.0 sur note B
moyenne (un seul patineur sur un temps prolongé ou de plusieurs patineurs fugacement)	0.4 à 0.6 sur note B
mineure (un seul patineur fugacement)	0.2 sur note B
- Pour une durée de programme supérieure au temps réglementaire, le juge arbitre donnera le signal d'un coup de sifflet pour arrêter le jugement.	
- Pour une durée de programme inférieure au temps réglementaire	0.2 sur notes A & B par tranche de 10 secondes manquantes
- Infraction réglementaire sur le costume	0.5 à 1.0 sur note B
- Pour une durée de l'entrée de piste supérieure au temps réglementaire	0.3 sur note A

Les pénalités seront indiquées avec les notes sur l'affichage électronique.
A défaut, le juge arbitre l'indiquera à l'annonceur micro.

Ordre de passage et échauffement

Pour toutes les catégories de SHOW, le top 5 des meilleures nations de l'année précédente seront tirées au sort pour les 5 dernières places pour l'ordre de passage en compétition.
Chaque fédération nationale devra mentionner sur les engagements, le groupe champion national.
Pour les autres groupes, le tirage au sort standard sera effectué.

Cotation

Les juges noteront selon le système de cotation ci-dessous répertorié après la performance de chaque groupe.

0.0	Non exécuté
0.1 – 0.9	Très mauvais
1.0 – 1.9	Très pauvre
2.0 – 2.9	Pauvre
3.0 – 3.9	Insuffisant
4.0 – 4.9	Un peu en dessous de la moyenne

5.0 – 5.9 Moyen
6.0 – 6.9 Convenable
7.0 – 7.9 Bon
8.0 – 8.9 Très bon
9.0 – 9.9 Excellent
10.0 Parfait

Deux notes seront attribuées : **notes A et B** (Contenu de programme & Présentation)
En cas d'ex-aequo, la meilleure note B prime. Le classement est effectué selon le système White.

Information spéciale destinée aux juges pour l'évaluation :

Le nombre de patineurs dans un grand groupe est une difficulté majeure et les juges doivent garder à l'esprit les pondérations suivantes en tenant toujours en compte la qualité technique d'un groupe.

Grands groupes		
Note A	1. Idées et construction + technique de groupe	60 %
	2. Difficultées techniques de patinage	40 %
Nota B	1. Impression générale	40 %
	2. Développement du thème	30 %
	3. Expression et interprétation	30 %

Petits groupes, groupes Jeunesse et Quartets		
Note A	1. Idées et construction + technique de groupe	50 %
	2. Difficultées techniques de patinage	50 %
Nota B	1. Impression générale	40 %
	2. Développement du thème	30 %
	3. Expression et interprétation	30 %

Pour plus de précision dans l'évaluation du programme, se référer au guide CEPA “New Show Skating Judging Guidelines – Edition 2009”.

Eclairage de la piste

Le comité d'organisation doit s'assurer que l'éclairage sera constant pour tous les groupes d'une même compétition.
La piste doit être pleinement éclairée et les gradins en éclairage réduit.
Il est important pour les juges de voir tous les patineurs en même temps.

Entraînement et échauffement

L'organisateur doit en accord avec le CEPA s'assurer que tous les participants ont le temps d'entraînement réglementaire :
Quartet, Quartet Cadet, 10 mn minimum par groupe
Groups Jeunesse, Petits et Grands Groupes 15 mn minimum par groupe

Toutes les compétitions internationales doivent suivre les règles en vigueur du CEPA.
Les organisateurs devront se référer au règlement CEPA, voir chapitre 7 (Règlement des compétitions internationales) et chapitre 3 (Règlement financier).

2. Règles générales pour les Championnats d'Europe et la Coupe d'Europe.

- Championnats d'Europe toutes Catégories

1. *L'organisation des championnats d'Europe* pour les catégories juniors/seniors doivent avoir lieu entre la troisième et la quatrième semaine du mois de septembre, en tenant compte d'un minimum d'une semaine entre les championnats des cadets/jenunesse et ceux des juniors/seniors.
L'organisation des Championnats d'Europe pour les catégories Cadets & Jeunesse doivent avoir lieu entre la dernière semaine du mois d'août et la première semaine du mois de septembre.

2. Inscription par nation

3 dames	(Figures et Libre)	Combiné : 2 patineurs maximums
3 messieurs	(Figures et Libre)	Combiné : 2 patineurs maximums
3 Couples Artistiques		
3 couples Danse		

Une Fédération ne peut inscrire que 3 dames et 3 messieurs dans les compétitions de Figures Imposées et de Libre. Parmi eux seulement deux patineurs (2 Dames/ 2 Messieurs) pourront participer et être classés au combiné alors que le troisième ne sera classé qu'en figures imposées et en libre. Les noms des patineurs pour les Figures, le Libre et le Combiné doivent être mentionnés sur le bulletin d'inscription. Aucun changement ne pourra être effectué après le tirage au sort des ordres de passage.

1. *Titres de Champions attribués*

Figures Imposées	Dames & Messieurs
Libre	Dames & Messieurs
Combiné	Dames & Messieurs
Couples artistiques	
Danse	

2. *Coefficient*

Solo/Combiné	=	figures imposées	2
		court	1
		long	3
Couples artistiques	=	court	1
		long	3
Danse	=	imposées	1
(Senior & Junior)		OD	1
		Danse Libre	1
Danse	=	imposées	1
(Jeunesse & Cadet)		Danse Libre	1

- Coupe d'Europe

1. La Coupe d'Europe est une compétition pour les couples artistiques de Promotion, Danse Solo, le patinage libre individuel et le patinage en ligne.

2. Par Nation

3 dames	dans les catégories Minis, Espoirs, Cadets et Jeunesse
3 messieurs	dans les catégories Minis, Espoirs, Cadets et Jeunesse
3 Couples Artistiques	dans toutes les catégories Minis, Espoir et Promotion
3 Solo Danse	dans toutes les catégories
3 Couples Danse	dans les catégories Minis et Espoirs
3 dames	dans la compétition en ligne, voir annexe 10
3 messieurs	dans la compétition en ligne, voir annexe 10
3 patineurs	dans la compétition En Ligne Promotion, jusqu'à 14 ans – 1998 incl), cf. annexe 10

3. Règles spéciales :

Dans les catégories cadets/jeunesses les patineurs ayant été médaillés aux Championnats d'Europe Patinage Libre respectifs de la même année, ne peuvent pas participer à cette compétition.

4. Coefficients :

Individuel et In-Ligne :	Programme Court	Coeff : 1
	Programme Long	Coeff: 3
Couple Artistique de Promotion :	Programme Long	Coeff : 1
Couple et Solo Danse:	Imposées et Danse libre	Coeff: 1

Aux Championnats d'Europe et à la Coupe d'Europe, pourront accéder librement :

- 1 Délégué.
- 1 Team Manager.
- 4 entraîneurs au maximum, un (1) par discipline et quatre (4) au maximum.
- Une entrée libre pour un entraîneur en plus sera accordée par ensemble de 10 patineurs ; (au cas de 30-35 patineurs 3 entrées libres en plus seront accordées, 36-40 patineurs 4 entrées)
- 1 personne qualifiée en médicine
- 2 chauffeurs de bus

Récompenses

1. 1°, 2° et 3° reçoivent la médaille officielle de la CERS.
2. 1° de chaque discipline reçoivent la Coupe de la CERS.
3. Tous les participants reçoivent un diplôme.

- Championnats d'Europe des équipes de Précision et de Show

Compétitions

1. Quartet
2. Petits Groupes 6-12 patineurs
3. Grands groupes 16 patineurs ou plus
4. Cadets Quartet (âges officiels)
5. Groupes Jeunesse (âges officiels) 8-16 patineurs
6. Equipes seniors de Précision de 16-24 patineurs
7. Equipes juniors de Précision de 16-24 patineurs (âge officiel, pas plus de 19 ans, 1993 y compris)

NOTE IMPORTANTE: En toutes catégories, avec l'exception des quartets cadets, l'âge minimum sera douze (12) ans, 2000 incl.

TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE FAITES PAR LA FEDERATION!!!!
Trois (3) numéros maximums par catégorie et par nation. Un patineur peut participer dans chaque catégorie. Un programme au maximum par catégorie et par équipe. Six (6) patineurs de Précision (pas plus) seront admis à participer dans les deux compétitions, c'est à dire en Junior et en Senior.

Pour les Championnats d'Europe de Précision et des groupes de Show:

- 1 délégué par club
- 1 entraîneur par club (d'autres entraîneurs peuvent tenir un badge de passage, mais payé)
- 1 chorégraphe par club (d'autres chorégraphes peuvent tenir un badge de passage, mais payé)
- 1 personne en plus par 10 patineurs pour aider dans le vestiaire (par exemple avec 30-35 patineurs 3 badges de passage en plus seront accordés ; 36-40 patineurs 4 badges de passage)
- 2 chauffeurs de bus
- 1 représentant d'une fédération
- 1 personne qualifiée en médicine, seulement un par nation

Récompenses

1. Quartet: les 1°, 2° et 3° reçoivent une médaille officielle.
2. Groupes de Show & Précision: 3 coupes sont offertes (une grande, une moyenne, une petite) aux 3 premiers.
3. Tous les participants reçoivent un diplôme.

3. Règlement financier à partir de janvier 2012

Championnats européens Seniors & Juniors

2. *Taxe d'organisation*

Taxe: 6500 € (Euros).
Cette taxe sera revue à la hausse tous les deux ans selon les prix de transport et d'hébergement.
La Fédération organisatrice doit régler ce montant au CEPA au moins deux mois avant le début de la compétition, ou avec l'accord du Président, le premier jour d'entraînement officiel.

3. *Frais d'engagement*

La taxe est fixée à 50 € (Euros) par patineur et par compétition (pour les figures imposées ainsi que pour le libre).
Chaque fédération participante doit régler ses inscriptions au CEPA le premier jour des entraînements officiels.

4. *Dispositions pour les frais de déplacement.*

- La fédération organisatrice aura à sa charge (organisation et paiement):

a) L'hébergement et tous les repas (petit déjeuner et deux (2) repas chauds et toutes les boissons prises pendant les repas) de 14 juges maximums, et ce pour toute la durée de la compétition depuis le jour de la réunion des juges jusqu'au lendemain (matin) de la compétition ou du gala, et 2 calculateurs étrangers officiels nommés par le CEPA, de la veille du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain (matin) de la compétition ou du gala. Si le nombre de nations participantes excède 14 le CEPA nommera des juges officiels. Si un juge ou un calculateur refuge l'hébergement et le petit déjeuner offerts par les organisateurs, ses frais de repas et d'hôtel sont à sa charge. Le CEPA et le comité d'organisation trouveront un accord pour les autres repas. Tous les juges et calculateurs seront hébergés en chambre double (deux lits séparés): cependant si un juge/calculateur préfère être seul la différence de prix sera à sa charge ou à celle de sa fédération. Tous les juges et calculateurs sont hébergés dans le même hôtel.

b) La Fédération organisatrice doit, en accord avec le CEPA, désigné un (1) ou deux (2) calculateur(s) de sa nationalité. L'organisation paie les frais de l'hébergements, le petit déjeuner et deux (2) repas chauds, boissons (pendants les repas) inclus, de la veille du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain (matin) de la compétition ou du gala.. Les frais de déplacement des calculateurs étrangers sont pris en charge par le CEPA. Chaque Fédération finance les frais de déplacement de son juge et de ses propres calculateurs. Les frais de déplacement des juges et des propres calculateurs sont en charge de chaque fédération. Les déplacement des juges et des calculateurs de l'aéroport/de la gare à l'hôtel et retour seront de responsabilité de l'organisation.

c) Le seul Logiciel officiel reconnu, pour calculer les résultats aux championnats d'Europe, est le programme R.Gussmann.

d) Les frais réels de déplacement et de séjour des membres du CEPA (la veille au soir du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain matin de la dernière compétition ou gala).

4) *Sur les lieux des Championnats*

- Le comité d'organisation mettra une voiture (6 places ou plus) à la disposition du CEPA pendant toute la durée des championnats (c'est à dire à partir la veille au soir du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain matin de la compétition ou du gala).
- Le transport entre l'hébergement et la patinoire doit être prévu **au moins toutes les deux (2) heures,** pour toutes les équipes pour la durée complète des championnats, à moins que l'hôtel soit dans la distance de marche de 0,5 kilomètres de la patinoire. Les fédérations qui ont réservé des chambres par l'intervention des organisateurs officiels, doivent recevoir toute les informations au sujet de leurs hôtels à partir du moment que la réservation a été confirmée.
- Tous les juges doivent être logés dans le même hôtel. L'hôtel pour les membres du CEPA, des juges et des calculateurs ne devrait pas être situé à plus de 15 minutes de la patinoire.
– Les organisateurs de n'importe quelle compétition du CEPA DOIVENT garantir que la piste a été testée et doivent confirmer au CEPA si elle est utilisable pour la compétition qui aura lieu.
– Pour toutes les compétitions (trophées ou championnats) les organisateurs se distancent de toute responsabilité en cas d'accident pendant les entraînements officiels et pendant les compétitions.
- Les organisateurs doivent assurer l'aide d'un docteur ou d'une service médicale à partir du premier jour des entraînements jusqu'à la fin des concours et ils doivent offrir une communication officielle au sujet de l'endroit et du temps nécessaire pour atteindre l'hôpital ou du poste de secours le plus proche.
- Une chambre doit être disponible pour la réunion des juges tenu avant l'événement, avec une installation pour jouer des DVD (capable de lire DViX et MPEG) et une TV ou un projecteur.

Championnats d'Europe – Jeunesse & Cadets

1. Taxes d'organisation

La taxe est fixée à 4.000 €, et est soumise à la même condition que celles des Championnats d'Europe catégories Seniors & Juniors.

Le règlement est le même que celui des championnats des catégories Senior & Junior sauf que les frais pour quatre (4) membres du CEPA devront être pris en charge.

Note relative à TOUS les Championnats Européens:

1) Les nations représentées dans les trois disciplines (solos, Couples Artistiques et Danse) auront la possibilité d'avoir, à leurs propres frais un juge supplémentaire qualifié pour juger la compétition de danse. Les frais d'hôtel et des repas (ainsi que les boissons pris lors des repas) seront pris en charge par l'organisation.
2) Les juges sont sélectionnés par le CEPA, la priorité étant donnée aux juges des pays participants.

Coupe d'Europe

1.Taxe d'organisation

La taxe est fixée à 1.500 € et est soumise à la même condition que celles des Championnats d'Europe pour Seniors & Juniors.

2.Frais d'engagement

Cette taxe est fixée à 50 € par patineur par compétition. Le CEPA en reversera 20€ à l'organisateur.

3. Dispositions pour les frais de voyage et logement

Même règles que celles prévues pour les Championnats d'Europe Senior/Juniors, excepté que:

a) Quatre (4) membres du CEPA doivent être pris en charge (voyage, petit déjeuner et deux (2) repas chauds par jour y inclus les boissons), de la veille du début de l'entraînement officiel jusqu'au lendemain matin de la compétition ou du gala. Le déplacement (allez/retour) de l'aéroport/de la gare à l'hôtel sera prise en charge par les organisateurs.
b) Les frais (logement en chambres doubles -2 lits) petit déjeuner et deux (2) repas chauds par jour y inclus les boissons de douze (12) juges (non limité – la priorité étant donné à des juges non-limités) sont pris en charge par les organisateurs à partir du jour de la réunion des juges jusqu'au lendemain matin du dernier jour de la compétition ou du gala. Le déplacement sera financé par la Fédération du Juge. Le déplacement (allez/retour) de l'aéroport/de la gare à l'hôtel sera prise en charge par les organisateurs.
c) Des calculateurs internationaux, un du pays organisateur et deux invités par le CEPA, utiliseront le programme Gussmann. Les frais réels de déplacement et de séjour (petit déjeuner et deux (2) repas chauds par jour y inclus les boissons) de la veille du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain matin de la dernière compétition ou gala seront à la charge de l'organisateur. Les frais de voyage seront payés par le CEPA. Le déplacement (allez/retour) de l'aéroport/de la gare à l'hôtel sera prise en charge par les organisateurs.

***4. Sur le lieu** des Championnats*

Mêmes règles que celles prévues pour les Championnats d'Europe de Seniors/Juniors

Championnats d'Europe de Précision et de groupes de Show

1. Taxe d'organisation

Fixée à 1.500 €.

2. Frais d'engagement

25 € par patineur, par compétition (y compris les patineurs de réserve).
(Le CEPA en reversera € 8 par patineur à l'organisation).

3. Dispositions pour le logement et les repas

L'organisation prendra en charge l'hébergement, petit déjeuner et deux (2) repas chauds par jour y inclus les boissons de dix (10) juges étrangers sélectionnés par le CEPA et leur(s) propre(s)

juge(s) - sélectionné(s) par le CEPA - à partir du jour de la réunion des juges jusqu'au lendemain de la dernière compétition. L'organisation payera également les frais (logement/repas/boissons) des deux calculateurs (dont un étranger et un de la nation organisatrice) à partir de la veille des entraînements officiels jusqu'au lendemain (matin) de la dernière compétition ou gala. Les frais de voyage sont en charge de chaque fédération, les frais de voyage des deux calculateurs sont à la charge du CEPA.
Les frais réels (voyage, petit déjeuner et deux (2) repas chauds par jour y inclus les boissons et l'hébergement) de trois (3) membres du CEPA seront payés par l'organisation; ceci de la veille du début des entraînements officiels jusqu'au lendemain (matin) de la dernière compétition ou gala.

ATTENTION, POUR TOUS LES CHAMPIONNATS ET TOUTES LES COMPETITIONS:
Tout paiement doit être effectué en Euro (€), uniquement en argent liquide.

Pour l'année 2012 les frais inhérents à l'utilisation de la voiture seront payés à 0,28 euro par kilomètre, plus toutes les dépenses autoroutières effectuées.

4. Bulletins de participation aux championnats et à la Coupe d'Europe

Les organisateurs enverront les documents suivants à toutes les nations: (cent vingt (120) jours avant le début des Championnats):

a) Détails du lieu, de la piste, de la nature du sol, des dimensions, etc.
b) Website du Championnat, s'il existe.
c) Information sur le service médicale locale.
d) Liste des hôtels
e) CEPA bulletins de participations:
   1. Chaque Fédération confirmera au CEPA sa participation et communiquera le nombre de participants 40 jours avant le début de la compétition.
   2. Liste nominatives des participants **(TAPEE A LA MACHINE)** devra être communiquée au CEPA et Comité d'organisation 20 jours (Impératif!) avant la compétition

   Une pénalité du double du montant de l'inscription sera appliquée pour tout retard.

   Une Fédération doit payer les frais d'inscription pour chaque participant inscrit aux championnats si elle ne respecte pas le délai de 20 jours de rétractation. Le CEPA doit être informé par fax ou par e-mail de toute modification relative aux inscriptions. Le CEPA n'acceptera aucun changement dans la liste des participants, ni dans la catégorie ou discipline après le tirage au sort du pied de départ (figure imposée), ou après le début de la première session d'entraînement indiquée dans le programme établi par le CEPA. La liste nominative doit être approuvée par le délégué avant le premier entraînement officiel.

f) Programme prévisionnel des entraînements et des compétitions, établi par le CEPA
g) Dates, de la réunion des Juges et du tirage au sort établi par le CEPA

Après avoir reçu les bulletins de participation, le CEPA enverra le programme d'entraînement et de la compétition aux organisateurs.

4a. Bulletins de part. aux championnats d'Europe de Show et Précision

Les organisateurs enverront les documents suivants à toutes les nations cent vingt (120) jours avant le début des championnats :

a) Détails du lieu, de la piste, de la nature du sol, des dimensions, etc.
b) Web site du Championnat, s'il existe.
c) Information sur le service médicale locale.
d) Liste des hôtels
e) CEPA bulletins de participations:

   Chaque Fédération confirmera au CEPA et aux organisateurs des championnats sa participation et communiquera la liste nominative des participants (tapée à la machine) au moins **<u>40 jours avant le début de la compétition</u>.** Une fédération (club) doit payer pour chaque inscription individuelle marquée sur le bulletin **Y COMPRIS LES PATINEURS DE RESERVE**. Une fédération (Club) doit payer pour chaque inscription si elles ne sont pas annulées 20 jours avant la compétition. Le président du Cepa doit être mis au courant par fax ou par courrier électronique de toutes modifications. La liste doit être approuvé par le délégué au moment du paiement.
f) Programme prévisionnel des entraînements et des compétitions, établi par le CEPA
g) Date(s) de la réunion des juges et du tirage au sort établi par le CEPA

Après avoir reçu les bulletins de participation, le CEPA enverra le programme d'entraînement et de la compétition aux organisateurs.

5. Cérémonie

Cérémonie d'ouverture : une (1) heure au maximum y inclus le gala, si celui-ci est désiré par les organisateurs

a) Entrée des équipes nationales sur patins.
b) Entrée des Délégués.
c) Entrée des Juges et des calculateurs.
d) Entrée des membres du CEPA.
e) Bienvenue aux équipes nationales, l'hymne Européenne est jouée.
f) Discours de bienvenue par l'Organisateur et par le Président de la Fédération Nationale organisatrice de la manifestation.
g) Facultatif:: serment (*) par un représentant des patineurs et des juges
h) Ouverture de la compétition par le Président de la CERS ou son représentant.

Cérémonie de clôture : une demie (1/2) heure au maximum

a) - d) égale à la cérémonie d'ouverture
e) Paroles d'au revoir par les organisateurs et par le Président de la Fédération nationale organisatrice.
f) Clôture de la compétition par le Président de la CERS ou son représentant
g) Hymne Européenne est jouée.
Un gala éventuel doit avoir lieu après la cérémonie de clôture.

Remise des Médailles (où possible, après chaque catégorie)

a) Sont annoncé les noms des trois premiers et leur place sur le podium.
b) Remise des médailles:
Or - par le Président du CEPA
Argent - par le Juge Arbitre
Bronze - par l'Assistant du Juge Arbitre
c) Remise de la coupe de la CERS:
Par le Président de la CERS ou un membre du Comité Central ou par un dignitaire.
d) L'hymne nationale du vainqueur
e) UNIQUEMENT LES GAGNEURS DE MEDAILLES - SANS ACCESSOIRE/DRAPEAU - SERONT AUTORISES SUR LE PODIUM.

Serment

Serment des officiels
Au nom de tous les juges et officiels, nous promettons que nous fonctionnerons dans ces championnats dans une impartialité complète, en respectant et en nous soumettant aux règles qui dirigent notre sport, dans le vrai esprit de sportivité.

Serment du patineur
Au nom de tous les concurrents, je promets que nous participerons à ces championnats en respectant et en nous soumettant aux règles qui dirigent notre sport, dans un vrai esprit de sportivité pour la gloire de notre sport et l'honneur de nos patineurs.

6. Règlements Concernant les Juges

1. Examens

b) Les examens ont lieu et sont exécutés en accord avec la procédure consentie:
CIPA – 1993 à La Hayes (NL)
c) Le CEPA peut organiser des examens internationaux pour juges et calculateurs, après l'accord du Président du CIPA.
d) Les examens de juges de compétition de Précision sont organisés sur la demande. Les candidats qui réussissent à cet examen reçoivent la commission «B».

2. Règles nouveaux pour les juges artistiques européens

A partir de l'année 2012 le CEPA introduira une commission de juge européenne pour les disciplines individuelles, p.ex.
- la Danse
- les Figures Imposées et le Libre
- les Couples Artistiques
- le Show et la Précision

Les candidats pour ces examens devront avoir au moins vingt-et-un (21) ans et au maximum cinquante (50) ans.
Les juges, tenant une des commissions mentionnées ci-dessus, peuvent être invités aux compétitions internationales Européennes. Toutes les fédérations européennes peuvent présenter des candidats pour ces examens. En cas de réussite, le CEPA offrira aux nouveaux juges une « Carte de Juge Européenne » pour la discipline dans laquelle ils se sont qualifiés.
Une commission de 20 euros par discipline sera demandée pour l'examen.
Le renouvellement de la license coûtera 15 euros par année, il doit être payé avant le 31 janvier.

3. Les fonctions des juges après réussite aux examens

a) Première année – Compétitions internationales comme la Coupe d'Allemagne, la Coupe d'Italie et toutes les compétitions du niveau «A» et de Groupes.
b) Deuxième année – Championnats d'Europe – Jeunesses et Cadets, Coupe d'Europe, Championnats d'Europe de Précision et des groupes de Show.
c) Troisième année – Championnats d'Europe Seniors & Juniors.

Si un juge nouveau s'avère d'être particulièrement doué, le comité CEPA peut, à sa propre discrétion, accélérer ce procès.

3. Réunion de Juges

a) Une réunion des juges doit avoir lieu avant chaque Championnat d'Europe ou Coupe d'Europe.
b) Après chaque manifestation, une réunion des juges présidée par le Juge Arbitre (CEPA) doit avoir lieu.
c) Après avoir commis une erreur de jugement le juge concerné doit soumettre son cas par écrit au CEPA.
d) En cas de divergence d'opinion évidente, le Juge Arbitre fera un rapport au CIPA.
e) Dans toutes les compétitions sous responsabilité du CEPA un bref rapport sur chaque juge sera rédigé par le juge arbitre ou son assistant ; ce rapport sera gardé dans les dossiers du CEPA.
f) Au cas qu'il y a un problème dans le rapport du juge arbitre ou son assistant, une lettre d'avertissement sera envoyé au juge concerné avec copie à sa Fédération.

4. Séminaires CEPA de Juges

Tous les juges peuvent assister à ces séminaires et y sont les bienvenus.
En 2013 le CEPA organisera un séminaire spécial avec les dispositions suivantes:

- Chaque Fédération devra envoyer un juge international non limité (qui parle anglais ou français) au séminaire organisé par le CEPA. Les juges participants doivent être actif dans les événements internationaux.
- Les frais de voyage sont à la charge des fédérations
- L'hébergement (en chambres doubles – deux lits séparés) et les repas pour trois (3) jours sont à la charge du CEPA.
- Le juge ayant assisté au séminaire fera un rapport (en anglais ou en français) et l'enverra au président du CEPA dans le mois suivant ce séminaire.
- Le juge organisera ensuite un séminaire national au cours duquel il transmettra à ses collègues nationaux juges (nationaux et internationaux) les informations obtenues pendant ce séminaire international. Il communiquera au Président du CEPA la liste des juges ayant participé à ce séminaire national.
- Aux championnats d'Europe, le CEPA invitera uniquement les juges mentionnés sur ladite liste.
- SI une Fédération est absente de ce séminaire aucun de ses juges ne sera invité aux prochains championnats Européens jusqu'au prochain séminaire.

5. Le Président et le Vice-président du CEPA feront la composition du jury pour les championnats d'Europe et la Coupe d'Europe.

6. Juges, Juge Arbitre et Assistant du Juge Arbitre : Les juges et calculateurs - se trouvant sur la liste officielle du CIPA - seront invités par le président du CEPA pour les championnats d'Europe de Précision et Show, Cadets et Jeunesse, Juniors et Seniors et pour la Coupe d'Europe.

7. Tous les autres règlements du CIPA OR4.05.10/11/12.

8. Les juges internationaux étant aussi entraîneur, ne sont pas autorisés à juger dans un évènement dans lequel concourent leurs patineurs dans un évènement.

9. Les juges internationaux ne sont pas autorisés à juger des patineurs d'un membre de leur famille. Un juge doit se désister du jury si un conflit d'intérêt apparaît. Cela veut dire que: quand un juge est nommé pour une compétition dans laquelle un ou plusieurs participants sont:

A. un membre de sa famille
B. un élève d'un membre de sa famille
C. un ancien élève
D. un ancien partenaire de compétition

10. Les juges internationaux ayant atteint l'âge de SOIXANTE DIX (70) ans **ne peuvent pas** juger un Championnat d'Europe Cadets&Jeunesses, Juniors&seniors et un championnat de Show&de Précision et la Coupe d'Europe.

11. II pourra être demandé à tous les juges de justifier ses notes par écrit à la demande du Juge Arbitre/l'Assistant du Juge Arbitre. Le Juge Arbitre/l'Assistant du Juge Arbitre écrira son propre rapport. Ces deux documents seront envoyés au Président et discuté en comité. Ensuite si nécessaire, tous les documents sont envoyés au CIPA qui prendra les décisions nécessaires. Si la décision du CIPA déclare le jugement du juge inacceptable, ledit juge pourra perdre, à titre temporaire ou définitif, sa commission (voir CIPA 4.05.14**).**

12. Dans des circonstances exceptionnelles, et si l'arbitre ET son assistant trouvent que les notes présentées par les juges sont incorrectes, une réunion de juges peut être demandée immédiatement au milieu d'une compétition. Des explications seront demandées avant que les notes soient montrées.

13. A la demande de l'arbitre/l'assistant, un juge devra justifier ses notes en écrit. L'arbitre/l'assistant écrira son rapport personnel. Les deux rapports seront envoyés au président et seront discutés dans le comité. Après, si nécessaire, toutes les données seront envoyées au président du CIPA, qui décidera. Au cas que le jugement du juge concerné est considéré étant inacceptable, ce juge peut perdre sa commission temporairement ou définitive (voir CIPA 4.05.14).

14. La note la plus haute et la plus basse sont éliminées, dans le cas ou il y a 5 juges ou plus, afin de déterminer la moyenne pour le premier participant.

15. Dans les championnats d'Europe Junior/Senior les juges ne peuvent avoir de limitation de fonction.

7. Règlement pour les Compétitions Internationales

Chaque compétition ou meeting proposé (Précision ou groupe de Show inclus) doit être communiquée pour accord au CEPA. LE CEPA décidera ensuite du niveau de cette compétition.
Voici les compétitions actuelles en catégories A et B:

Catégorie A) Les prochaines compétitions européennes et mondiales :
La Coupe d'Allemagne, l'Open Danse de Hettange, La Coupe d'Italie « Mémorial D.Di Giuseppe », « le Prestige » et la Trophée Filippini.

Catégorie B) Les compétitions avec un nombre limité de pays participants (fixé à l'avance) ou de clubs étrangers. Toutes les autres compétitions, meetings ou compétitions de Précision/Groupes de Show.

Ce qui suit doit être pris en compte:

1. Candidature à envoyer au CEPA pour accord, 45 jours avant la compétition, avec les documents suivants:

a) Bulletin de participation
b) Liste des participants invités (pays, clubs, etc.)
c) Paiement de la taxe d'organisation c'est à dire 350 € pour la Catégorie A et 175 € pour la catégorie B, au nom de:

Mrs. Margaret Brooks
Account No. 10068 - ABI 5308 CAB 69440
Swift IBAN IT 94 X 05308 69440 00000 0010068

Banca Popolare di Ancona S.p.A.
Filiale di Falerone
P.zza Concordia
Falerone (AP)
Italy

2. Défraiement des juges et du CEPA
.
a) Pour les compétitions de catégorie A, le CEPA délègue deux de ses membres ou leurs représentants, habitant le plus près du lieu de la compétition. Les frais de voyage et d'hébergement logement complet sont pris en charge par l'organisateur. Les frais des juges (Hôtel et repas) sont également à la charge de l'organisateur.

b) Pour les compétitions de catégorie B le CEPA délègue un membre du comité ou un représentant pour diriger les compétitions. Les frais de voyage et de logement sont pris en charge par le comité d'organisation. Tous les frais de juges (voyage et d'hébergement) sont à la charge de chaque Fédération ou club. Les repas des juges sont payés par l'organisation.

3. La composition des jurys.

Pour les compétitions internationales des catégories A & B le Juge Arbitre sera un membre ou un représentant du CEPA.

Pour les compétitions de catégorie A, les juges doivent être internationaux (en accord avec le CEPA).
Pour les compétitions de catégorie B, les juges peuvent être internationaux ou nationaux (en accord avec le CEPA).
Toutefois, les juges doivent être actifs dans leur propre pays dans la discipline qu'ils jugent.

Le président de la LCPE pour les événements A et B, doit être avisé au moins un mois avant un événement, des juges invités à leurs événements.

Pour toutes les compétitions internationales on exigera au moins un calculateur international.

4. Documents des compétitions. Un dossier complet (jurys, résultats, fiches individuelles des patineurs avec les points) doit être remis au CEPA à la fin de la compétition.

5. Le CEPA et la fédération du pays d'origine doivent être informés des compétitions de catégories B ou des meetings.

6. Le CEPA se réserve le droit d'imprimer sur tous les documents du championnat le logo des sponsors, ceci est aussi valable pour la compétition de la Coupe d'Europe.

7.PLAINTES
Toutes les plaintes ou des sujets concernant DOIVENT être présentés en écrit par le délégué officiel de la Fédération au bureau du CEPA et ceci dans les 24 heures suivant la fin de la compétition. De cette façon, le comité CEPA peut examiner toutes les questions appropriées.

8. Aucune compétition ou manifestation internationale ne peut être organisée aux mêmes dates que celles organisées par le CEPA.

!!! Le CEPA est le seul autorisé à admettre des exceptions !!!

Annexe N° 1

Séquences de pas
Sauts limités: Programme Court Solo/Couples artistiques

Les sauts reconnus avec une préparation-exécution-réception visible sont interdits dans la séquence de pas: S.v.p. faites attention aux autres sauts reconnus dans le programme court.

Général:
Toutes les séquences de pas de liaison doivent être exécutées en harmonie avec la musique. Chaque pas doit être progressif. Le retour dans la même direction n'est pas autorisé. Des arrêts brefs en accord avec la musique sont autorisés. **LES SAUTS RECONNUS AVEC UN DEPART-EXCECUTION-RECEPTION DISTINCT(E) NE SONT PAS AUTORISES DANS LA SEQUENCE DES PAS DE LIAISON.**

Le schéma des cercles "A" ou "B" pour l'année 2013 et 2016.
Patinés en cercle complet ou en ovale utilisant au moins trois quarts (3/4) de la largeur complète de la piste, les pas de liaison seront des pas difficiles.

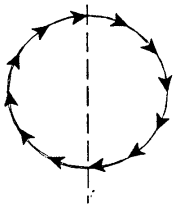
"A" Pattern

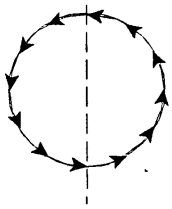
"B" Pattern

La séquence de pas de liaison en Serpentine «A» ou «B» pour l'année 2014 et 2017.
Départ de n'importe quel bout de la piste utilisant la longueur de la piste et en exécutant au minimum deux (2) grandes courbes qui ne sont pas moins qu'une demie (1/2) largeur de piste, pour terminer de l'autre côté de la piste, faisant uniquement des pas difficiles.

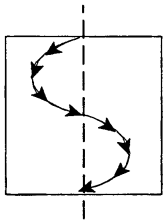
"A" Pattern

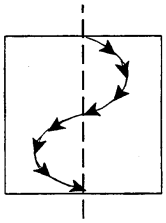
"B" Pattern

La séquence de pas de liaison en ligne droite diagonale «A» ou «B» pour l'année 2012 et 2015.
Départ de n'importe quel coin de la piste utilisant la longueur diagonale en ligne droite pour finir dans le coin opposé de la piste. La série de pas doit couvrir au moins trois-quarts (3/4) de la piste en utilisant des pas difficiles.

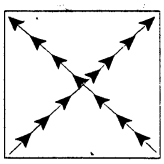
"A" Pattern

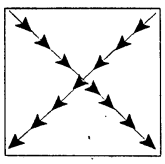
"B" Pattern

<u>Patinage Couples Artistiques</u>
Tout mouvement chorégraphique dans lequel la dame est soulevée du sol de la piste doit être considéré comme un porté et donc ce mouvement doit être pénalisé comme un élément ajouté dans le programme court.

Annexe N° 2

CEPA COMPULSORY DANCES

COUPLES

MINIS
1- Glide Waltz
2- Skaters March
3- City Blues
4- Carlos Tango

ESPOIR
1-Country Polka
2-Canasta Tango
3-Olympic Foxtrot
4-Rhythm Blues

CADET
1- Swing Foxtrot
2- Tudor Waltz
3- Denver Shuffle
4- Kleiner Waltz
5- Siesta Tango

YOUTH
1- Kilian
2- European Waltz
3- Imperial Tango
4- 14 Step
5- Association Waltz
6- Keats Foxtrot

JUNIOR
1- Blues
2- Harris Tango
3- Imperial Tango
4- Rocker Foxtrot
5- Flirtation Waltz
6- 14 Step

SENIOR
1- Italian Foxtrot
2- Argentine Tango
3- Iceland Tango
4- Tango Delanco
5- Castel March
6- Starlight Waltz
7- Viennese Waltz
8- Westminster Waltz
9- Quickstep
10- Paso Doble

	2012	**2013**
Minis	Skaters March City Blues	Marche des Patineurs Tango Carlos
Espoir Free Dance	Olympic Foxtrot Rythmo Blues 2.30 min	Country Polka Tango Canasta 2.30 min
Cadet Free Dance	Petite Valse Tango Siesta 3.00 min	Denver Shuffle Tango Siesta 3.00 min
Youth Free Dance	Pas de Quatorze Keats Foxtrot 3.00 min	Valse Association Tango Impérial 3.00 min
Junior OD Free Dance	Blues Tango Harris Combinaison Rythme 3.30 min	Valse Flirtation – TBC Tango Harris – TBC Medley Espagnole 3.30 min
Senior OD Free Dance	Valse Viennoise Tango Delanco Combinaison Rythm 3.30 min	Foxtrot Italien – TBC Tango Argentin - TBC Medley Espagnole 3.30 min

Ordres des danses : 1. Danse rapide, 2. Valse, 3. Foxtrot/Blues, 4. Tango

SOLO DANCE

MINIS
1- Olympic Foxtrot
2- Glide Waltz
3- Skaters March
4- City Blues
5- Carlos Tango

ESPOIR
1- Country Polka
2- Canasta Tango
3- Swing Foxtrot
4- Rhythm Blues

CADET
1- Tudor Waltz
2- Federation Foxtrot
3- Denver Shuffle
4- Kleiner Waltz
5- Siesta Tango
6- Kent Tango

YOUTH
1- Kilian
2- European Waltz
3- Terenzi Waltz
4- Imperial Tango
5- Association Waltz
6- Rocker Foxtrot
7- Keats Foxtrot

JUNIOR
1- 14 Step Plus
2- Imperial Tango
3- Blues
4- Flirtation Waltz
5- Harris Tango
6- Rocker Foxtrot

SENIOR
1- Quickstep
2- Westminster Waltz
3- Viennese Waltz
4- Starlight Waltz
5- Paso Doble
6- Argentine Tango
7- Italian Foxtrot
8- Iceland Tango

	2012	**2013**
Minis	Glide Valse Tango Carlos	Marche des Patineurs Tango Carlos
Espoir Free Dance	Country Polka Swing Foxtrot 2.00 min	Country Polka Tango Canasta 2.00 min
Cadet Free Dance	Valse Tudor Tango Kent 2.00 min	Denver Shuffle Tango Kent 2.00 min
Youth Free Dance	Kilian Valse Association 2.30 min	Valse Terenzi Tango Impérial 2.30 min
Junior Free Dance	Pas de Quatorze Plus Tango Impérial 2.30 min	Valse Flirtation – TBC Tango Harris – TBC 2.30 min
Senior Free Dance	Quickstep Valse Starlight 2.30 min	Foxtrot Italien TBC Tango Argentin – TBC 2.30 min

Ordres des danses : 1. Danse rapide, 2. Valse, 3. Foxtrot/Blues, 4. Tango

Important!!!: Dans toutes les danses pour Solo Dance les pas de la dame doivent être exécutés par les hommes ainsi que par les dames.

Annexe n° 3

DEDUCTIONS du CEPA-CIPA

DEDUCTIONS dans les FIGURES IMPOSEES

1. Pied parterre dans la partie majeure déduction de 1.0 par l'arbitre
2. Pied parterre dans la partie mineure déduction de 0.5 déductions par l'arbitre
3. Chute ou arrêt déduction de 1.0 par l'arbitre
4. Tournant fautif déduction de 1.0 par l'arbitre

GENERAL

1. Se mettre à genoux ou se coucher sur le sol, déduction de 0.3 par l'arbitre – note B
2. Faute de costume déduction de 0.5-1.0 selon le degré de la faute, déduction par l'arbitre – note B
3. Pour une durée de programme inférieure au temps réglementaire 0.2 dans les notes A et B par tranche de 10 sec manquantes, donné par le juge arbitre.

DANSE IMPOSEE – COUPLES/SOLO

1. Les pas d'ouverture, plus de 24 beats déduction de 0.1 pour chaque beat de plus, déduction par l'arbitre
2. Entrée et sortie plus long que 15 secondes déduction de 0.1 par seconde de plus, déduction par l'arbitre
3. Faute de tempo, déduction de 0.2 minimum par les juges
4. Petites chutes, déduction de 0.1-0.2 par les juges
   chutes moyennes déduction de 0.3-0.7 par les juges
   chutes importantes déduction de 0.8-1.0 par les juges
5. Chaque séquence de danse imposée non patiné 1.0 par le juge arbitre
6. ~~Sur une piste moins de 25x50m chaque passage de plus que 2(deux) mètres du long axe 0.2 par le juge arbitre~~

DANSE ORIGINAL – COUPLES

1. Entrée et sortie plus long que 15 secondes. Déduction de 0.1 par seconde de plus, par l'arbitre
2. Faute de tempo, déduction de 0.2 au minimum par les juges – Note B
3. Petites chutes déduction de 0.1-0.2 par les juges – Note B
   Chutes moyennes, déduction de 0.3-0.7 par les juges – Note B
   Chutes importantes, déduction de 0.8-1.0 par les juges – Note B
4. Chaque élément imposé non exécuté déduction de 0.5 par l'arbitre – Note A
5. Violation des éléments imposés, déduction de 0.2 par les juges – Note A
6. Pendant les premiers et derniers 10 (dix) secondes de la Danse Originale des mouvements sur place sont permis (mais pas obligatoire !) s'ils sont en caractère avec la musique 0.2 per le juge arbitre, en note A et B
7. Tirer ou pousser le partenaire à la bottine ou au patin n'est pas autorisé 0.2 par le juge arbitre en note B.

FREE DANCE – COUPLES

1. Entrée et sortie plus long que 15 secondes. Déduction de 0.1 par seconde de plus, par l'arbitre
2. Faute de tempo, déduction de 0.2 au minimum par les juges – Note B
3. Petites chutes déduction de 0.1-0.2 par les juges – Note B
   Chutes moyennes, déduction de 0.3-0.7 par les juges – Note B
   Chutes importantes, déduction de 0.8-1.0 par les juges – Note B
4. Chaque élément imposé non exécuté déduction de 0.5 par l'arbitre – Note A
5. Violation de porté, déduction de 0.2 par les juges – Note A
6. Portés soutenus, déduction de 0.2 par les juges – Note A
7. Violation d'Arabesque, de Pivot, de pirouette, déduction de 0.2 par les juges – Note A
8. Séparations trop longues, déduction de 0.1 par l'arbitre – Note A
9. Trop de sauts ou la révolution trop haute, 0.2 par le juge dans la note A
10. Tirer ou pousser le partenaire à la bottine ou au patin n'est pas autorisé 0.2 par le juge arbitre en note B.

DANSE LIBRE – SOLO DANSE

1. Entrée et sortie plus long que 15 secondes. Déduction de 0.1 par seconde de plus, par le juge arbitre
2. Faute de tempo, déduction de 0.2 au minimum par les juges – Note B
3. Petites chutes déduction de 0.1-0.2 par les juges – Note B
   Chutes moyennes, déduction de 0.3-0.7 par les juges – Note B
   Chutes importantes, déduction de 0.8-1.0 par les juges – Note B
4. Chaque élément imposé non exécuté déduction de 0.5 par le juge arbitre – Note A
5. Trop de sauts/pirouettes et/ou révolutions, déduction de 0.2 par les juges – Note A

PATINAGE LIBRE

PROGRAMME COURT – NOTE A

1. Combinaison de sauts à plus que 5 sauts, déduction de 0.5 par les juges
2. Combinaison de pirouettes à plus de 3 positions, déduction de 0.5 par les juges
3. Chaque pirouette de la Classe "A" avec plus d'UNE position sera pénalisée de 0,5 par les juges.
4. Chaque élément non essayé, déduction de 0.5 par les juges
5. L'accrochement supplémentaire du pied portant (« pumping ») dans la pirouette combinée, déduction de 0.5 par le juge.

PROGRAMME COURT – NOTE B

1. Chaque chute, déduction de 0.2 par les juges
2. Elément additionnel, déduction de 0.5 par les juges
3. Ordre des éléments fautif, déduction de 0.5 par le juge arbitre

PROGRAMME LONG

1. Chaque chute, déduction de 0.2 par les juges – Note B
2. Chaque élément imposé non essayé, déduction de 0.5 par les juges – Note A
3. Chaque élément additionnel ne recevra pas de valeur, déduction de 0,5 par le juge arbitre dans la note B

4. Chaque saut (type/rotation) effectué plus de trois (3) fois, déduction de 0.3 par le juge arbitre – Note A
5. Chaque Combinaison des même sauts exécutés plus qu'une fois, déduction de 0,3 par le juge arbitre – Note A
6. Pour programmes ne contenant pas de combinaison de pirouette, déduction de 0,5 par le juge arbitre – Note A
7. Pour programmes contenant moins de deux (2) pirouette, déduction de 0,5 par le juge arbitre – Note A

COUPLES ARTISTIQUES

PROGRAMME COURT – NOTE A

1. Chaque élément non essayé, déduction de 0.5 par les juges
2. Porté d'une position à plus de 4 rotations, déduction de 0.5 par le juge arbitre
3. Combinaison de porté à plus de 8 rotations, déduction de 0.5 par le juge arbitre
4. Pirouette en miroir à plus d'une position, déduction de 0.5 par les juges

PROGRAMME COURT – NOTE B

1. Chaque chute (par un patineur), déduction de 0.2 par les juges
   Chaque chute (par les deux patineurs), déduction de 0.3 par les juges
2. Elément additionnel, déduction de 0.5 par les juges

PROGRAMME LONG

1. Chaque élément non essayé, déduction de 0.5 par les juges – Note A
2. Chaque porté additionnel, déduction de 0.5 par le juge arbitre – Note B
3. Porté à plus de 4-8-12 rotations, déduction de 0.5 par l'arbitre – Note B
4. Chaque chute (par un patineur), déduction de 0.3 – Note B - par les juges
   Chaque chute (par les deux patineurs), déduction de 0.4 – Note B - par les juges

PRECISION

1. Omission manifeste d'un type d'élément, déduction de 1.0 sur note A par élément, par les juges.
2. Saut de plus d'un demi (1/2) tour ou pirouette de plus d'un tour, déduction de 0.4 sur note A par élément, par les juges.
3. Porté (de toute sorte), déduction de 0.4 sur note A par porté, par les juges.
4. Interruption dans l'exécution d'une manœuvre, déduction de 0.2 à 0.4 sur note A, par les juges.
5. Faux-pas dans l'exécution d'une manœuvre, déduction de 0.2 sur notes A et B, par les juges.
6. Moins de 3 prises de main différentes, déduction de 0.4 sur note A, par le juge arbitre.
7. Chutes:

majeure (plus d'un patineur sur un temps prolongé)	0.8 à 1.0 sur note B, par les juges
moyenne (un seul patineur sur un temps prolongé ou de plusieurs patineurs fugacement)	0.4 à 0.6 sur note B, per les juges
mineure (un seul patineur fugacement)	0.2 sur note B, par les juges

8. Pour une durée de programme inférieure au temps réglementaire, déduction de 0.2 sur notes A et B par tranche 10s manquantes, par le juge arbitre.
9. Arrêt statique ou position couchée au sol, déduction de 0.2 sur note B, par les juges.

SHOW

Tous les déductions seront attribuées par le juge arbitre :

1. plus de 4 manœuvres typique de précision	1.0 sur note A par élément
2. Pour une durée de l'entrée de piste supérieure au temps réglementaire	0.3 sur note A
3. Performance générale du programme ne relevant pas du Show mais de la Précision	1.0 sur note B
4. élément non autorisé présenté dans le programme	0.5 sur notes A&B par él.
5. Accessoires / objets non utilisés correctement	0,5 sur note A
6. Chutes: majeure (plus d'un patineur sur un temps prolongé)	0.8 à 1.0 sur note B
moyenne (un seul patineur sur un temps prolongé ou de plusieurs patineurs fugacement)	0.4 à 0.6 sur note B
mineure (un seul patineur fugacement)	0.2 sur note B
7. Pour une durée de programme inférieure au temps réglementaire	0.2 sur notes A & B par tranche de 10 secondes manquantes
8.Pénalité pour ne pas nettoyer la piste selon les règles	0.5 sur note B

SI UN ÉVÉNEMENT IMPRÉVU NON-STIPULE DANS LES REGLES ECRITS SE PRODUIT PENDANT LES CHAMPIONNATS, L'AFFAIRE SERA RÉGLÉE PAR L'ARBITRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DU SPORT.

OFFICIAL PHOTOGRAPHER
WWW.RANIEROCORBELLETTI.COM
OFFICIAL PHOTOGRAPHER
we are proudly sponsored by:
WWW.RANIEROCORBELLETTI.COM

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

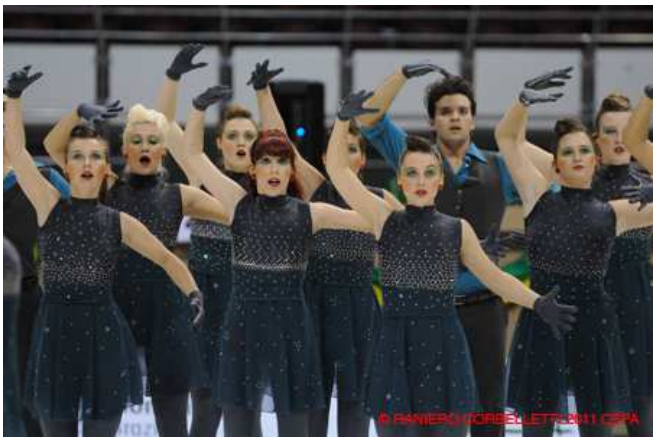
© RANIERO CORBELLETTI 2011 CEPA

CEPA (Le Comité) 2012

Présidente

Margaret Brooks
"Villa Ruscelli"
Contrada Ferrini 22
63837 Falerone (FM)
Italy
Tel. (+39) 0734-710133
Mobile: (+39) 335 5403669
E-mail margaret@cepa.eu.com

Vice-Président

Gonda Neefs-Verbruggen
Langeveld 180
3220 Holsbeek
Belgium
Tel. (+32) 16449153
Fax (+32) 16327987
E-mail gonda.verbruggen@fys.kuleuven.be

Membres

Marco Faggioli
Via Piancastelli 6
40026 Imola (BO)
Italy
Mobile: (+39) 348-5860500
Fax (+39) 0542640551
E-mail faggioli.marco@gmail.com

Maria Elisabete Claro
Rua Dr.Manuel Laranjeira 854
4200-385 Porto
Portugal
Tel. (+351) 225090312
E-Mail maria.elisabete.claro@sapo.pt

Teri Sedej
Ljubeljska 17
SI-1107 Ljubljana
Slovenia
Mobile: (+386) 41 628 233
E-mail terisedej@hotmail.com

Carsten Steins
Lieneschweg 14
49076 Osnabruck
Germany
Tel. (+49) 541 68 55 613
Mobile: (+49) 170 29 200 83
E-mail c.steins@osnanet.de

CERS – CEPA Web Site: www.cers.pt